

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

50 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction

Le premier ministre britannique confirme La Grande-Bretagne a procédé à une expérience nucléaire

La Grande-Bretagne a procédé il y a quelques semaines à une expérience nucléaire, a annoncé hier aux Communes le premier ministre Harold Wilson.

L'expérience, a-t-il précisé, a eu lieu conformément aux stipulations du traité d'interdiction partielle des essais atomiques de 1963, et du traité sur la non-prolifération des armements atomiques de 1968.

CONTRAIRE A LA POLITIQUE DU PARTI TRAVAILLISTE

Le premier ministre répondait à des questions de députés de son propre parti qui étaient mécontents à la suite de l'annonce au cours du week-end par la presse que la Grande-Bretagne était sur le point de faire exploser un engin nucléaire à la base américaine d'essais souterrains du Nevada.

Ils affirmaient que toute expérience atomique de la Grande-Bretagne est contraire à la politique du parti travailliste, mise au point l'année dernière lors de son assemblée générale annuelle. Une motion décidant de supprimer toutes les bases nucléaires de Grande-Bretagne, y compris celles des sous-marins Polaris en Ecosse, avait alors été acceptée.

NECESSAIRE

Le premier ministre, sans préciser l'emplacement de l'expérience a déclaré qu'elle avait été, selon les premières indications, couronnée de succès. Ce nouvel essai qui avait été préparé par le gouvernement conservateur était, dit-il, nécessaire pour maintenir l'efficacité de la force de dissuasion nucléaire de la Grande-Bretagne et il n'en est pas d'autres qui soient envisagés dans un proche avenir.

Le député travailliste Arthur Latham a observé que le moment était particulièrement inopportun pour

une semblable expérience, eu égard aux négociations soviéto-américaines qui peuvent aboutir à l'interdiction de tous les essais nucléaires souterrains.

« Nous désirons tous, répliqua M. Wilson, voir la fin de cette arme d'épouvante et, comme première étape, voir la fin de sa prolifération parmi les pays qui ne la possèdent pas encore ».

INTÉRÊT NATIONAL

M. Heath, leader de l'opposition conservatrice, a déclaré, de son côté, que l'essai « servait clairement l'intérêt national, et que la force de dissuasion nucléaire de la Grande-Bretagne n'était pas seulement destinée à l'Alliance atlantique, mais qu'elle était également disponible pour la nation en cas de crise ».

Selon le « Daily Telegraph », l'essai britannique a probablement eu lieu il y a une quinzaine de jours, lorsque les sismographes des Universités du Nevada et de Californie enregistrèrent une légère explosion souterraine.

A Washington, un porte-parole de la Commission de l'énergie atomique a déclaré qu'un groupe de savants atomistes britanniques se trouvait en visite dans le polygone du Nevada et il a confirmé qu'un nouvel essai souterrain avait été effectué. (ap)

A Genève Mort du compositeur Darius Milhaud

Le compositeur Darius Milhaud est décédé samedi à Genève. Il était issu d'une famille israélite implantée de longue date dans le sud de la France.

D'une énergie indomptable, bien que cloué sur un fauteuil roulant pendant la plus grande partie de sa vie, Darius Milhaud a été l'un des compositeurs français les plus prolifiques.

► Suite en page 13



Le maréchal Tito en conversation avec M. Schmidt. (bélino AP)

Pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale Tito en Allemagne de l'Ouest

Le président yougoslave Tito est arrivé hier à Bonn pour une visite officielle de quatre jours, qui est sa première visite en Allemagne de l'Ouest depuis la guerre. A cette occasion, des dispositifs renforcés de sécurité ont été mis en application.

Le président yougoslave a eu dès hier un entretien avec le chancelier Helmut Schmidt, et en aura deux autres. Tous deux devaient examiner

les problèmes de la conférence Est-Ouest sur la sécurité, ceux du développement économique de l'Europe occidentale et du Marché commun, la situation au Proche-Orient et les relations de l'Europe avec les pays en cours d'industrialisation.

La visite du président Tito coïncide avec les rencontres pour la Coupe du monde de football et on s'attend à ce qu'il assiste demain à Dusseldorf à la rencontre entre la Yougoslavie et l'Allemagne de l'Ouest. (ap)

Immobilisme et résignation en Grèce

— par D. DODER —

Un calme étrange est suspendu au-dessus de la Grèce. Il y a quelques mois encore, les Athéniens espéraient que la loi martiale serait levée avant juin et que la nouvelle junte n'était qu'un phénomène temporaire. Aujourd'hui, ils semblent s'être résignés au fait que les militaires qui s'emparèrent du pouvoir en novembre dernier n'ont aucunement l'intention de s'en dessaisir.

Certes, les intellectuels affirment n'avoir pas perdu tout espoir, mais ils cachent mal leur découragement. Et les anciens politiciens, quelles que soient leurs divergences, reconnaissent qu'un changement de politique ne pourra intervenir que du sein même des forces armées. « Ce dont nous avons besoin, c'est d'un général Spinola grec qui déloge la junte et rétablisse un gouvernement constitutionnel », explique un Athénien d'une voix résignée. Et c'est bien cette résignation qui semble s'être emparée du peuple grec

qui est l'aspect le plus extraordinaire du régime militaire au pouvoir. A l'exception des mesures draconiennes qu'elle a prises en matière de politique intérieure, la junte se cantonne dans un mutisme quasi absolu, se refusant à donner la moindre indication quant à ses objectifs et à ses intentions.

Les diplomates étrangers attribuent volontiers cet immobilisme à des désaccords et des rivalités qui opposeraient entre eux les membres de la junte. On note également qu'au nord du pays des officiers traditionalistes — et notamment le lieutenant général Ioannis Davos, commandant du troisième corps d'armée de Salonique — semblent las de l'absence d'un gouvernement fort et prêts à adopter une position de plus en plus indépendante. Le troisième corps d'armée qui est concentré le long des frontières avec l'Albanie, la Yougoslavie, la Bulgarie et la Turquie avait été employé par George Papadopoulos en 1967 pour renverser le dernier gouvernement constitutionnel de Grèce, puis à nouveau par les actuels dirigeants pour faire tomber le régime des colonels en novembre dernier.

On croit savoir que les commandants du troisième corps d'armée auraient été particulièrement mécontents de la tentative du brigadier général Ioannides, commandant de la police militaire et considéré comme l'homme fort du régime, de se rapprocher des jeunes officiers de leurs unités. Davos et d'autres officiers supérieurs auraient vu là une manœuvre pour affaiblir leur autorité. Selon des diplomates, Davos aurait refusé à Ioannides de prononcer un discours aux officiers du troisième corps lors d'une récente visite du commandant de la police militaire à Salonique.

Autre indice du désir d'indépendance des commandants stationnés au nord du pays, la presse de Salonique s'écartere parfois de la ligne du régime. Le fait a été particulièrement notable à l'occasion du différend gréco-turc sur les droits de la mer Egée.

Il y a peu de temps, le directeur du principal journal de Salonique, « Le nord de la Grèce », a été convoqué à Athènes par les autorités militaires qui l'ont sommé de se conformer aux consignes du gouvernement. Selon des sources, le directeur aurait été invité par Davos à ignorer ces ordres.

Il n'est guère aisé d'obtenir des informations sûres ces jours-ci en Grèce et les diplomates estiment qu'il est impossible d'évaluer exactement le climat qui règne dans les unités du nord. Et si l'on peut assurer que Ioannides conserve encore le contrôle de la région d'Athènes, et donc de l'appareil gouvernemental, il semble que sa position se soit affaiblie et que le président Gizikis serve aujourd'hui de clef de voûte à l'édifice militaire au pouvoir.

FC La Chaux-de-Fonds
Nouveau départ
Lire en page 19

Notes D'UN PASSANT

Ça commence à « chauffer » parmi les fous du football...

Et si les chaleurs d'été s'en mêlent, on risque de ramasser pas mal de victimes sur la touche.

Il y a d'abord ceux qui n'avancent plus sur la route qu'en shoutant tous les cailloux...

Et puis ceux qui ne marchent plus que la balle au pied...

Et enfin ceux qui ne rêvent que du but décisif, celui qui doit leur faire gagner la partie. (On ne sait pas bien laquelle).

Ceci dit, mieux vaut ne pas les interpellés sur telle ou telle équipe, tel ou tel joueur ou telle ou telle partie. A la moindre « obstruction » ils sortiraient une carte jaune. Ou vous feraient un « faul » !

A part ça, la nuit, on les entend qui crient : « T'as pas fini de temporiser ? Passe donc imbécile ! » Le fait est qu'ils retrouvent le football jusque dans leurs rêves et leur sommeil. Ils stoppent des pénalités, marquent des reprises de volées, catapultent l'adversaire et bouffent littéralement le bois des buts. Une lectrice sympathique que je connais, m'a avoué qu'une nuit où son époux se remuait dans son lit comme un diable dans un bénitier, elle lui a glissé dans l'oreille : « Je t'en supplie, arrête de dribbler ».

La pauvre n'ose même pas montrer ses mollets, tellement ils portent de bleus. Mais je les ai vus quand même. C'était à vous faire sortir la carte rouge...

Vous comprenez donc que les grands moments du sport ne sont pas toujours forcément des moments de repos.

Et qu'il est logique qu'on s'arrête un peu entre les matchs.

C'est le bonheur que je vous souhaite et à moi aussi.

Le père Piquerez

Fonctionnaires neuchâtelois

Pas d'argent pas de faveur

Lire en page 7

OPINION

Au Conseil fédéral

L'avortement, cet oursin...

En riposte à l'initiative populaire pour la décriminalisation de l'avortement, le Conseil fédéral a tranché... sans couper !

Il propose à l'Assemblée fédérale de recommander au peuple souverain le rejet de l'initiative, sans présenter de contre-projet.

Mais, sénateurs et députés auront à se prononcer sur un projet de loi du gouvernement concernant la protection de la grossesse et les dispositions pénales relatives à l'avortement. Ce projet repose sur la seconde des trois propositions envoyées naguère en procédure de consultation, c'est-à-dire qu'il prend en considération les « indications sociales ». C'est la voie moyenne, celle qui adapterait la loi à ce qu'il convient de considérer comme une pratique courante dans les cantons non catholiques et, plus particulièrement, frontaliers. Les trois propositions étudiées forment un large éventail :

1. L'avortement est autorisé sur la base d'indications médicales, uniquement.

Elle est plus restrictive que la pratique usuelle.

2. Pour autoriser l'avortement, on tiendra compte des indications médicales et sociales.

Cette disposition est en vigueur depuis plusieurs années dans les cantons protestants, en Suisse romande particulièrement.

3. L'avortement est libre durant les 12 premières semaines qui suivent les dernières règles.

C'est ici la proposition la plus progressiste dont il est assez couramment fait usage, du moins dans les cliniques privées, sous l'appellation discutée de « cas urgent... »

Le Conseil fédéral, en abordant ce problème de société fort important, qu'est l'avortement, s'est trouvé très divisé, comme l'est la population helvétique.

L'étude de ce dossier a posé un problème de conscience si aigu à M. Furgler, que celui-ci a demandé à en être déchargé. De ce fait, il tombe sur le bureau du président de la Confédération, M. Brugger auquel incombera la difficile tâche de l'ouvrir devant les Chambres.

En raison du caractère collégial des décisions prises par le Conseil fédéral, cette transmission de dossier est une pratique fort heureusement exceptionnelle.

Les deux représentants du parti démocrate-chrétien au Conseil fédéral, MM. Furgler et Hurlimann sont partisans de la première proposition, la plus restrictive, du triptyque étudié.

Gil BAILLOD

► Suite en dernière page

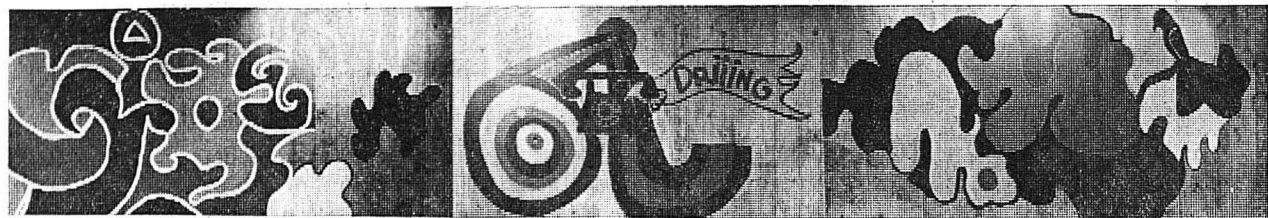
Le shah d'Iran à Paris



M. Giscard d'Estaing a accueilli hier à 15 h. 30 à Orly le shah d'Iran en le qualifiant de « souverain prestigieux d'une grande nation dont le glorieux passé va plus loin que l'histoire ». Ensuite les deux chefs d'Etat se sont rendus au château de Versailles. (Bélino AP)

Décoration du passage souterrain du Grand-Pont

Une remarquable expérience des écoles



« En décembre 1970, l'Etat nous offrait le Grand-Pont. La ville, de son côté, devait assurer la sécurité des piétons amenés à emprunter ce carrefour très fréquenté. Et c'est ainsi qu'elle a réalisé le passage souterrain que l'on connaît et dont l'aspect, malheureusement, en dehors de sa praticité, était peu engageant. Un problème de décoration s'est dès lors posé. Et il a été résolu puisque maintenant, le passage offre des surfaces pleines de charme et d'imprévu grâce à une partie de la population. Ce n'est pas, non plus un travail commandé et exécuté de façon anonyme comme trop souvent cela se fait, mais au contraire une œuvre qui touche tout le monde au plus près ».

Qui sont donc ces artistes dont M. Broillet, conseiller communal, faisait ainsi hier en fin d'après-midi les louanges ? Des enfants ou plutôt des jeunes gens déjà, âgés de 15 ans au plus, qui, dans le cadre de nouvelles activités complémentaires (ACO), ont donné un nouveau visage au passage souterrain. Et c'est leurs travaux que l'on a hier réceptionnés, avec plaisir, au cours d'une amicale manifestation où les artistes en herbe tenaient très logiquement la vedette, en présence de MM. W. Lanz, directeur des écoles secondaires, W. Kurz, directeur adjoint, André Dubois, directeur aux écoles professionnelles, J.-B. Siegfried, et bien sûr, Carlo Baratelli, peintre, mais aussi professeur de dessin, animateur de ce travail d'ensemble et promoteur d'une nouvelle forme d'ACO-dessin : le des-

sin grand format. Ce qu'il devait expliquer après que l'on eut parcouru les réalisations de ses élèves :

LE GRAND FORMAT

« En enseignant le dessin dans les écoles, je me suis aperçu que les élèves étaient limités par la dimension, le format des feuilles sur lesquelles ils pouvaient travailler. Pour quelqu'un qui a envie de s'exprimer dans l'art, cela me semblait être un carcan. De là mon idée de créer, dans le cadre des cours en vigueur, une activité de « dessin grand format ». Dès lors, les élèves ont pu montrer beaucoup mieux leurs qualités, leurs dons. Nous avons longuement travaillé en salle avant de passer à une réalisation dont il fallait encore trouver la teneur.

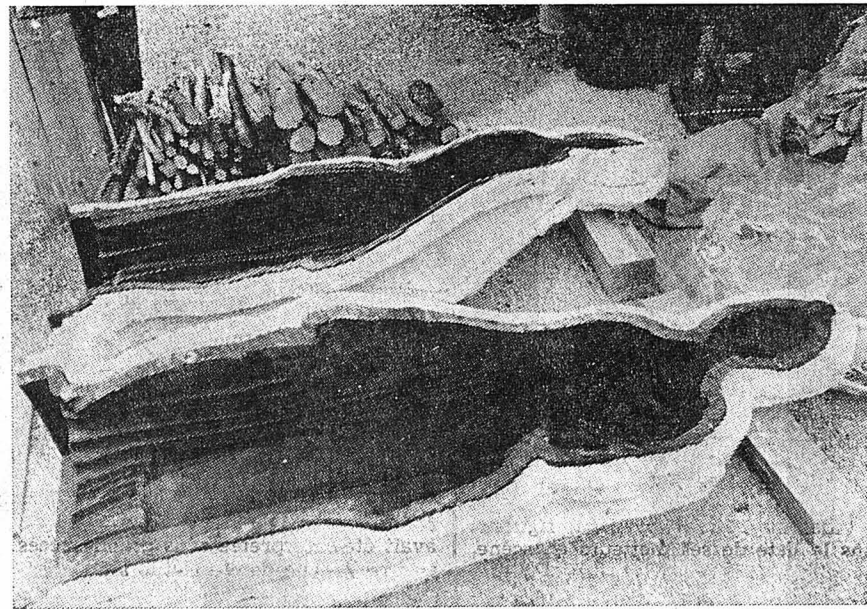
Quand l'occasion s'est présentée de décorer le passage souterrain, nous n'avons pas hésité, et c'est un beau jour avec des craies que nous avons débarqué en ces lieux. Au début, les gens s'amusaient, s'arrêtaient et repartaient parfois avec un sourire en coin. C'était déjà la preuve qu'on les intéressait et que nous apportions quelque chose. Les garçons et filles ont pu peindre ce qu'ils ont voulu, sur une grande échelle. Je crois que tout le monde y trouvera motif à satisfaction. Ce qui n'est pas visible sur ces murs, c'est le plaisir de peindre qu'ont ressenti tous les auteurs de ces décorations et qui fait que ce travail a apporté quelque chose à ce que l'on appelle aujourd'hui la qualité de la vie ».

Auparavant, M. André Dubois avait expliqué la démarche : « Il y a peu de temps qu'on parle de création libre. L'école a choisi dans une perspective d'avenir où les loisirs devront être aussi intelligents que possible, de profiter de cet âge merveilleux, jusqu'à 15 ans, où la sensibilité est encore très vive, où la curiosité est encore intacte, de lancer des groupes d'activité complémentaire, de création. Dans ce souterrain glacial, ce « promenoir de la plus profonde mélancolie ou ce frigidopolitain nord-sud » comme l'a appelé un quidam, le groupe a donné à tous l'envie de regarder, de s'arrêter, de contempler et d'apprécier ce dont des adolescents sont capables ».

Et ce dont ils sont capables, on l'a vu, c'est de donner vie à la plus froide des choses. (L)

Un Chaux-de-Fonnier «refait» Genève

Martin Hirschy n'est pas un inconnu, on sait les œuvres qu'il a réalisées, on connaît également sa recherche systématique et parfois disparate ; ce que l'on ignore souvent, c'est que c'est un homme qui présente une particularité, à savoir qu'il est l'un des meilleurs spécialistes en matière de restauration. Artiste, oui, mais rien n'est négligeable. Car il faut savoir à la fois créer et reproduire. Reproduire donc en l'occurrence pour la ville de Genève où Martin Hirschy a fait ses études aux Beaux-Arts, où il a noué également des liens d'amitié et d'estime même avec les autorités qui lui valent occasionnellement d'obtenir des contrats pour des travaux de restauration. Le dernier en date consiste en une réfection du fronton de l'Université de Genève qui a posé beaucoup de problèmes aux autorités communales. Hirschy s'est mis à la tâche et, après un calcul laborieux qui demandait à la fois des talents artistiques, de l'imagination et un esprit pratique remarquable, a trouvé la formule pour rendre ces lieux dans l'image qui avait été donnée par leur créateur.

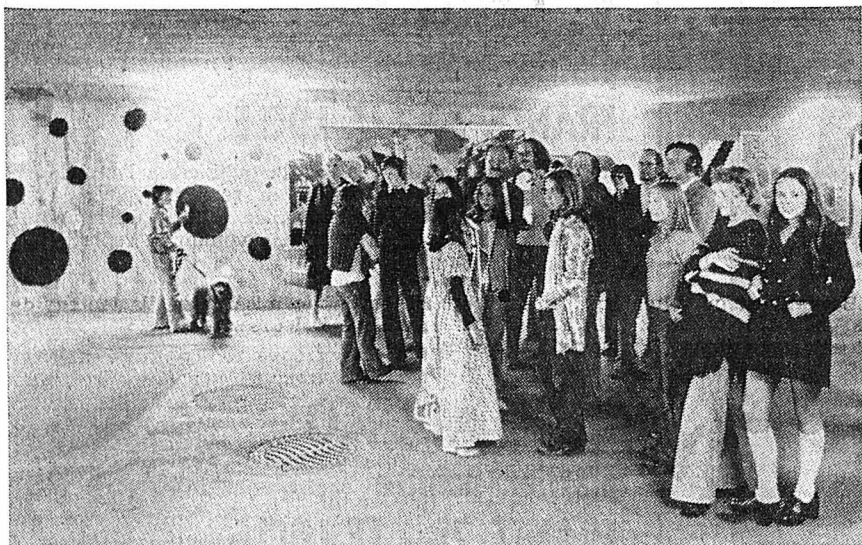


Un moulage original. (photos Impar - Bernard)



Martin Hirschy dans ses statues.

Ce travail, même s'il consiste apparemment à faire une copie de statues existantes mais très avariées, demande par contre une science qui, habituellement, n'est pas le fait de tous les artistes. Chaque statue — il y en a une douzaine — pèse environ 300 kg. (L)



Grâce à ces adolescents, un souterrain qui mérite plus que le passage : la visite. (photos Impar-Bernard)

La célébration du 1er Août

Le 1er Août, La Chaux-de-Fonds célébrera comme de coutume la Fête nationale. Le Comité du 1er Août, apolitique, que préside depuis cette année M. Renaud Bieri, s'attache tout particulièrement à donner à cette fête un caractère sobre et digne.

Elle débutera au jardin du Musée (17 h. 45), par une cérémonie à la mémoire des soldats morts pour la patrie. A cette occasion, M. Bernard Voirol rappellera le souvenir de ces derniers en même temps qu'une gerbe de fleurs sera déposée au pied du Monument aux morts.

Au Parc des Sports de la Charrière, la manifestation sera placée sous la présidence de M. Renaud Bieri. L'orateur officiel sera M. Jean Haldimann, préfet des Montagnes neuchâteloises, alors que la musique La Lyre agrémente la soirée de ses productions avant que soit tiré un feu d'artifice que l'on

dit déjà magnifique. Enfin, un cortège aux flambeaux mettra fin à cette manifestation.

A Pouillerel, autour du feu de bois, il appartiendra à M. Alfred Olympi, nouveau président du Conseil général, d'apporter le message des autorités. Et là aussi, tout se terminera par une « descente » en ville aux flambeaux.

Le Comité du 1er Août s'adresse d'ores et déjà à la population chaux-de-fonnière, non seulement pour qu'elle assure le succès de cette fête, mais également pour qu'elle réserve bon accueil à la souscription lancée pour couvrir les frais de cette soirée. (Imp.)

Samedi, à l'occasion du cortège des Promotions

Lâcher de ballons général par 3600 enfants

Dans moins de quinze jours, les écoles chaux-de-fonnières se mettront à l'heure des grandes vacances. Auparavant, comme ces deux dernières années, le cortège des Promotions défilera dans l'avenue Léopold-Robert, une semaine avant la fermeture des classes, fermeture qui coïncide avec le début des vacances horlogères. Comme de coutume aussi, les joutes sportives mettront un terme à l'année scolaire. Les classes de l'Ecole primaire (4e et 5e années) débutent cet après-midi dans la région de Cappel. Dès jeudi, le feu vert sera donné aux Xes Joutes sportives des sections de l'Ecole secondaire (classique, scientifique, moderne et préprofessionnelle). Ces joutes se poursuivront jusqu'au 4 juillet et se termineront par les finales au Centre sportif de la Charrière.

Samedi 29 juin, les élèves des écoles prendront part au cortège des Promotions. Mais lundi matin, ils retourneront en classe jusqu'au vendredi matin 5 juillet pour recevoir les certificats de fin d'année scolaire. Auparavant, les élèves de l'Ecole primaire seront invités aux traditionnels jeux organisés à

leur intention, jeudi après-midi 4 juillet, au Centre sportif de la Charrière. Ils seront ensuite en vacances dès lundi 8 juillet jusqu'au dimanche 18 août. Date de la rentrée des classes : lundi 19 août 1974.

LE DERNIER CORTÈGE DES « PROMOS » ?

1974 pourrait bien coïncider avec le dernier cortège des « promos ». Si l'on croit les membres de la Commission de la Fête de la jeunesse, cette dernière envisagerait sa suppression. Un groupe de travail est déjà nommé et convoqué pour le 29 août prochain pour trouver une formule nouvelle devant satisfaire les enfants.

Cette année, le défilé de la jeunesse est placé sous le signe d'un lâcher de ballons général effectué par 3600 enfants. Sur un roulement de tambours de toutes les musiques, le cortège s'arrêtera vers 10 h. 15. Le lâcher de ballons suivra instantanément pour le plaisir de toute la population et des autorités, officiels et invités placés sur les escaliers de la Banque cantonale neu-

châteloise. Cette innovation donnera lieu à un grand concours et les plus longs parcours seront récompensés.

L'ORDONNANCE DU CORTÈGE

Alors que les classes des différents collèges de la ville et des environs seront rassemblées gare aux marchandises, le départ du cortège est fixé à 9 h. 30. Il empruntera l'artère sud puis l'artère nord de l'avenue Léopold-Robert. Sept groupes ont été constitués. Les voici : groupe 1, motards de la police locale, garde communale, musique des Cadets, autorités, officiels, invités, char de la collecte et jardins d'enfants. Groupe 2, groupe d'accordéonistes et collège des Endroits. Groupe 3, musique La Persévérante et collège de l'Ouest. Groupe 4, musique La Lyre, collège des Gentianes, des Foulets et des environs. Groupe 5, musique La Croix-Bleue, collèges de la Promenade et de Bellevue. Groupe 6, groupe d'accordéonistes et collèges de la Citadelle, Cernil-Antoine et de Numa-Droz. Groupe 7, musique militaire Les Armes-Réunies et collège de la Charrière.

R. D.

Distinction pour un jeune pianiste

M. Jean-Alain Dubois, fils du directeur de l'Ecole secondaire pré-professionnelle, vient de recevoir une rare distinction de l'Académie de musique de Vienne. Il vient en effet d'obtenir le premier prix de virtuosité de concert avec mention, récompense décernée à l'unanimité du jury. M. Jean-Alain Dubois avait obtenu son brevet professionnel au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, dans la classe de Wally Staempfli. Il va désormais se tourner vers une carrière de concertant et d'enseignant.

Le feu à Cridor

Samedi soir, peu après 20 heures, les premiers-secours sont intervenus à Cridor. La fosse où se déversent les déchets a pris feu. Mais la prompt intervention des pompiers a permis une rapide extinction d'un violent feu.

Enfant blessé

dans un ascenseur

Un enfant de huit ans, le petit Cedric Boillat, qui empruntait l'ascenseur de l'immeuble rue des Crêts 122, a été victime d'un accident, lundi à 13 h. 20. Alors que l'ascenseur montait, il se fit prendre la jambe entre le plancher de la cabine et la porte d'accès. Blessé, il fut conduit à l'hôpital souffrant d'un écrasement de la jambe gauche.

MEMENTO

Ancienne patinoire : 18 h. 30, championnat ACFA.
Musée d'histoire naturelle : 14 h. à 16 h. 30.
Club 44 : 18 à 20 h. 30, photos E. Schulthess « La nature à préserver ».
Cabaret 55 : Attractions internationales.
Bar 72 : Dancing-attractions.
Le Scotch : Bar-dancing.
Le Domino : Cabaret-Attractions.
La Boule d'Or : Bar-dancing.
A D C : Informations touristiques, tél. (039) 23 36 10, avenue Léopold-Robert 84.
Baby Sitting, Croix-Rouge, tél. 22 22 89, 9 à 11 h., 14 à 16 h.
Service d'aide familiale : tél. 23 88 38 (en cas de non-réponse 23 20 16).
Alcooliques anonymes AA : tél. 23 75 25.
Pharmacie d'office : jusqu'à 21 heures, Coopérative, rue Neuve 9.
Ensuite, cas urgents, tél. No 111.
Service d'urgence médicale et dentaire : tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille.)
Police secours : tél. No 117.
Feu : tél. No 118.
Cinéma
Corso : 20 h. 30, Les grandes gueules.
Eden : 20 h. 30, Dépêche-toi Sartana, je m'appelle Trinita ; 18 h. 30, Sexe sauvage derrière portes closes.
Plaza : 20 h. 30, L'initiation.
Scala : 21 h., J'irai comme un cheval fou.

PRIX INATTENDU

74249

Training, helanca/coton.
gr. 104-170: à partir de **25.90**
nabholz



gr. 5-9: **49.90**
nabholz

gr. 5-9: **49.90**
nabholz

Chaque prix: une performance!



GALERIES
DU MARCHÉ / LE LOCLE



DES 4 SAISONS
ST-IMIER

Du boulanger, le bon pain tout façonné main
MASONI = PAIN CAMPAGNARD, que c'est bon!

BÉBÉ - BOUTIQUE

tattini
8, RUE DE FRANCE - 2400 LE LOCLE

MACHINES À LAVER

linge-vaisselle, légèrement griffées
ou petits défauts d'émail à céder
avec gros rabais. Service assuré.
Pose gratuite. Facilités de paiement.

Occasion dès Fr. 400.—
Réparations toutes marques.

MAGIC

Rue du Tunnel 3 - LAUSANNE
Tél. (021) 23 52 28
(20 ans d'expérience)

Bergeon & Cie
Le Locle

Nous cherchons pour compléter
notre équipe :

1 HOMME

pour travaux de conciergerie le
samedi matin de 7 h. 30 à 11 h.

Se présenter au bureau Avenue
du Technicum 11 ou téléphoner
au (039) 31 48 32 pour prendre
rendez-vous.

MACULATURE

à vendre

au bureau de l'Impartial



Nous engageons pour notre centre de production La
JALUSE 6, 2400 Le Locle

personnel
jeunes gens et jeunes filles
libérés des écoles

pour travaux propres et faciles sur petites machines
— Entrée immédiate ou à convenir
— Mise au courant assurée par nos
soins.

Faire offre à :

GABUS FRÈRES ORACIER S.A.

BOITES DE MONTRES OR

1, chemin Combe-Sandoz 2400 Le Locle
Membre du holding GRAMEX S.A.

Tél. (039) 31 11 56 pendant les heures de travail.
Tél. (039) 23 33 09 après les heures de travail.

A VENDRE
R16 TL

14.000 km, moteur
refait, expertisée en
juin 1974, voiture
soignée.

Tél. (039) 31 54 62,
ou (039) 22 54 36

A LOUER
AU LOCLE,
appartement

3 pièces, confort,
fr. 367.—, charges
comprises.

Libre dès le 1er octo-
bre 1974.

S'adresse : Mme
Suarez, Le Corbu-
sier 16, dès 18 h.

LES MOSES

chalet, 5 lits, libre
juillet et août, 1100
frances par mois.
Agence Le Mazot
Tél. (025) 2 18 92

CARTES DE NAISSANCE

en vente au bureau de l'Impartial

Grand Magasin

innovation

Le Locle

cherche

**VENDEUR -
MAGASINIER**

Travail intéressant et varié

VENDEUSE

pour son rayon de
PARFUMERIE

Nombreux avantages sociaux dont
caisse de pension, plan d'intéres-
sement et rabais sur les achats.

Semaine de 5 jours par rotations.

Se présenter au gérant du magasin
ou téléphoner au (039) 31 66 55.

**REMISE
DE COMMERCE**

V. CROCI

plâtrier - peintre

FRANCE 20 - LE LOCLE

informe son honorable clientèle qu'il cesse l'explo-
itation de son entreprise. Il la remercie pour la
confiance qu'elle lui a témoignée durant de nom-
breuses années et la prie de bien vouloir la reporter
sur son successeur.

Se référant à l'avis ci-dessus

G. DE MARCO

plâtrier - peintre

FRANCE 20 - LE LOCLE

informe les clients de M. CROCI comme les proprié-
taires, les gérants d'immeubles et les architectes,
qu'il a repris cette entreprise. Par un travail prompt
et soigné, il se fera un devoir de mériter la confiance
qu'il sollicite.

ADRESSE :
G. De MARCO
Plâtrier-peintre
2022 Bevaix, Châtelard 13
Tél. (038) 46 10 34

NOUVEAU !
Lada
1500
75 CV(DIN) - 1452 cm³
servo-freins
pneus radiaux de série
Intérieur grand luxe

Fr. 10500.-
(tout compris)



Livraison immédiate chez
GARAGE DU STAND
LE LOCLE
TÉL. (039) 31 29 41

On s'abonne en tout temps à L'IMPARTIAL

A la Fondation Sandoz: sport, détente et loisirs

Nous avons régulièrement l'occasion de nous faire les témoins des activités aussi nombreuses que variées développées dans le cadre de l'animation du foyer pour adolescents de la fondation Sandoz.

Ainsi les week-ends d'animation organisés pendant la saison d'hiver nous ont montré que les sujets soumis à la réflexion des adolescents ont souvent largement dépassé le cadre d'un programme d'éducation austère.

Mais ces activités ne se limitent pas à la seule sensibilisation intellectuelle. Le sport, les loisirs de plein air ont toujours conservé une place non négligeable à la fondation.

Ainsi au terme d'une année studieuse et afin de préparer chacun aux vacances, c'est à des journées de sport-détente-loisirs qu'étaient conviés samedi et dimanche les pensionnaires du centre.

MINI DÉCATHLON

Dans une ambiance qui ne déçut personne les jeunes participèrent samedi à un mini décathlon, alors que l'ensemble des pensionnaires et du personnel de la maison prenaient part dimanche au rallye 1974, puis au repas en plein air que les quelques gouttes de pluie ne parvinrent pas à ternir.

Les épreuves sportives de samedi

se déroulèrent dans le meilleur esprit. Les jeunes se mesurèrent tour à tour à la course sur 80 mètres, aux sauts en longueur et en hauteur, au lancer, au grimper de perche, à la course sur 2000 mètres ainsi qu'à deux épreuves nautiques : 50 mètres nage libre et plongeon d'un mètre.

Certaines de ces épreuves furent filmées, notamment le plongeon, et furent ainsi être visionnées par le jury. Sur 16 concurrents classés, une bonne moyenne obtint des résultats encourageants sur la base du barème de Jeunesse et Sport.

Aux résultats finals, Pierre Joliquin a confirmé ses qualités de sportif en se classant une nouvelle fois premier avec 111 points, talonnés de près par le meilleur skieur de la fondation: Pierre-André Wermeille qui totalise 106 points. Au troisième rang François Tabanyi obtient quand à lui 100 points.

Samedi soir, au cirque Knie, la représentation mettait un terme apprécié à cette première journée de plein air.

RALLYE ET BROCHES

Dimanche, une dizaine d'équipages prenaient le départ du rallye qui devait conduire une cinquantaine de participants aux Recrètes où quatre splendides brochures déridèrent les plus timides, les larges sapins du Jura neuchâtois faisant office de parapluie!

Deux journées positives en tous points qui purent être organisées grâce à la compréhension et la générosité de la commune et de certains commerçants de la place et qui introduisent agréablement le programme «vacances». Cette année encore le groupe de la préformation se rendra à Marseille où il participera à un camp éducatif.

Le rallye qui se déroula à l'aide de cartes topographiques et qui était assorti de plusieurs postes où les jeunes gens devaient répondre à des questions ou participer à des jeux d'adresse se terminait par un parcours à pied.

L'équipage de M. Page se classa premier, il était composé en outre de MM. Berset et Béguin, deux jeunes gens du foyer de la Croisée à Travers.

En deuxième position M. Pavillon, accompagné de Bernard Robert et Armand Guignard, précédait la voiture de Mlle Monnard, accompagnée de Jean-Jacques Kunz et Fabbio Personeni.

AR



Les épreuves sportives se déroulèrent dans le meilleur esprit samedi après-midi. (photo Impar-ar)

En marge de la Fête des promotions De l'eau aux moulins

Nous avons beaucoup parlé ces derniers temps des «meuniers» du Col-des-Roches, cette équipe de camarades qui s'affaire depuis un an à restaurer, du moins à rendre accessibles les anciens Moulins du Col-des-Roches, réalisation moyennageuse que nous avons décrite dans ces colonnes les 14 et 20 juin.

Nous avons également signalé que ces travaux de dégagement et de remise en état vont entrer dans une phase qui ne sera pas sans engager des frais et des forces importants.

Afin de poursuivre leur action motivée par le seul désir de redonner à ce «monument historique» tout l'attrait régional qu'il mérite, tout en satisfaisant leur goût de la découverte, nos meuniers vont donc se manifester à l'occasion de la Fête de la jeunesse, prochainement.

Dans le but de récolter quelques fonds et de faire ainsi mieux connaître leurs objectifs, les meuniers mettront en vente vendredi et samedi des «mini-sacs» de farine, imprimés d'un moulin et remplis de friandises. D'autre part, ils présenteront lors du cortège des enfants, samedi matin, des panneaux représentatifs des moulins du Col qui ont été réalisés avec la collaboration d'un maître de dessin.

Les personnes qui disposeraient de documents ou de renseignements inédits relatifs à l'existence des Moulins du Col-des-Roches peuvent contacter M. Elio Peruccio, France 22 ou M. Marcel Garin, Billodes 46, au Locle.

Enfin, vendredi soir, sous le thème «Le meunier, son fils et l'âne», la sympathique équipe sera également représentée au cortège des enfants.

Comme on le voit, c'est avec beaucoup d'idées et surtout une foi à toute épreuve dans leur projet méritant, que nos meuniers vont tenter de faire venir un peu d'eau à leurs moulins. (ar)



Sur ces sachets, la reproduction d'une gravure représentant un des moulins souterrains de Jonas Sandoz. (photo Impar-ar)

Les élèves de la Musique scolaire donnent concert

Après la fanfare et ses différentes formations qui donneront un concert de fort belle tenue, ce sont les élèves de MM. Marcel Schalk directeur et Claude Trifoni sous-directeur qui ont préparé avec la minutie que l'on sait la

grande audition du mois de juin; 24 numéros au programme d'une soirée musicale variée et toujours riche de promesse et d'émotions. En plus des ensembles de flûtes à bec, de flûtes, de clarinettes, de trombones, ce sont environ vingt-sept élèves qui se feront entendre, accompagnés par Mme Jobin-Zepf la très fidèle accompagnatrice de ces auditions.

Toutes les œuvres jouées, sont arrangées et préparées par MM. Schalk et Trifoni qui en font des adaptations que peuvent exécuter leurs élèves qui abordent ainsi les grands maîtres de la musique. Dans le copieux programme qui attend les auditeurs qui se rendront mercredi soir à la grande salle polyvalente du Collège Jehan-Droz (collège secondaire) on trouve les noms de Czerny, Mozart, Grétry, Bizet, Haendel, Rimsky-Korsakov, Glück, Schulze à côté d'autres moins connus.

Chaque année c'est un plaisir de découvrir la persévérance des jeunes élèves. On revêt avec plaisir les mêmes noms à l'affiche, ce qui permet de remarquer les progrès accomplis durant l'année et de voir les talents s'affirmer.

M. C.

NAISSANCE

Blaise et Pierrine PERRET sont heureux d'annoncer la naissance de

THOMAS

le 24 juin 1974

Maternité de Landeyeux

Jeanneret 21, 2400 Le Locle

MEMENTO

Le Locle

Pharmacie d'office: Mariotti jusqu'à 21 heures. Ensuite le No 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Permanence dentaire: tél. No 117 renseignera

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Vers l'inauguration de la station d'épuration du Haut Val-de-Ruz

Samedi prochain, le Syndicat comprenant les communes des Hauts-Geneveys, Fontainemelon, Cernier, Chézard-Saint-Martin, Dombresson, Villiers et Le Pâquier, inaugurerait officiellement la station d'épuration du Haut Val-de-Ruz construite à La Rincieure, sur le territoire de Savagnier.

La station combinée, du type «Monobloc» permet de réaliser le traitement mécanique des eaux usées, le traitement biologique des eaux usées, le traitement des boues et le traitement chimique des eaux usées.

L'ensemble de l'ouvrage se compose des secteurs suivants: 1. Les ouvrages extérieurs d'entrée comprenant les canalisations, le déversoir d'orages, le dégrillage, le dessablage et la station de relevage des eaux usées. 2. L'infrastructure de forme cylindro-conique, subdivisée en compartiments de digestion et de décantation primaire et secondaire. 3. La superstructure de forme cylindrique renfermant le lit bactérien et le local de service. 4. Le local de traitement chimique contenant une citerne de stockage du chlorure ferrique qui permet de «précipiter» les combinaisons de phosphore au cours de la dernière phase d'épuration. 5. Les lits de séchage destinés à l'épandage des boues non utilisées à l'état de liquide.

PHASES DE L'ÉPURATION

Après le dégrillage et le dessablage, les eaux usées pénètrent dans la station où elles sont décantées; elles parviennent ensuite sur le lit bactérien formé

DÉCÈS DANS LE VAL-DE-RUZ

21 juin. — Tissot-dit-Sanfin Marie Elise, née en 1895, célibataire, domiciliée à Valangin.

Alerte à l'acide sulfurique

Une vingtaine de litres d'acide sulfurique ont été accidentellement répandus hier matin sur la route du Col-des-Roches.

Le dangereux liquide s'est échappé d'un camion vaudois qui venait effectuer une livraison à la fabrique Emissa, à l'entrée ouest du Locle.

Le conducteur ne se rendit-il pas compte qu'un récipient s'était détérioré et laissait ainsi couler le produit dont on connaît la propriété corrosive? Toujours est-il que des traces de SO₄H₂ furent détectées depuis le cimetière Mon Repos et même depuis Le Prévoux.

Arrivé à destination, le camion ruisselait de plus belle et les employés de la fabrique Emissa alertèrent les PS.

Ceux-ci durent intervenir avec toutes les précautions d'usage, utilisant des produits neutralisants et coagulants appropriés.

Deux heures de travail méticuleux

effectuées depuis le virage du Prévoux jusqu'à proximité du Rond-Point Klaus permirent d'écartier tout danger. Il ne semble pas que l'acide sulfurique se soit écoulé dans les égouts et menace ainsi la station d'épuration des eaux.

Toutefois et indépendamment du fait qu'une poudre blanche neutralisante encore visible ait été répandue aux endroits les plus imprégnés (passage à niveau du Col-des-Roches, virage du Jet-d'Eau, etc.), il serait imprudent de laisser des enfants jouer à ces endroits de même que d'y promener des animaux en laisse. Quant au chauffeur du camion incriminé, il ne semble pas s'être trop alarmé puisqu'à l'arrivée de la police il avait repris la route sans autres formalités!

La gendarmerie a été avisée pour procéder à une enquête. Nous aurons donc sûrement l'occasion de revenir sur le sujet. (ar)

Contrôles techniques du Touring-Club



Derniers contrôles techniques du Touring-Club hier au Locle, terme d'un cycle qui a offert à nombre d'automobilistes du canton la possibilité de faire vérifier l'état de leur véhicule. Dans la Mère-Commune, ces contrôles se sont poursuivis durant une semaine, à raison de 35 par jour en moyenne. Effectués par les patrouilleurs du TCS Gérard Baume et Pierre Geiser, ils ont permis de déceler bien des défauts auxquels il est en général aisé de remédier. En tête de ceux-ci: un mauvais réglage des phares (un contrôle annuel s'impose), la déprédation du tuyau d'échappement par l'humidité ou le sel, les pneus, souvent usés dans une limite non tolérable dans la perspective d'un long déplacement à l'occasion des vacances, des balais d'essuie-glaces ino-

pérants parce que durcis, ou encore du jeu dans les rotules de direction ou de suspension.

Les conducteurs apprécient au plus haut point le diagnostic qui leur est donné. Leur simple présence à ces contrôles montre d'ailleurs qu'ils se soucient de la sécurité routière, de leur sécurité et de celle de leurs passagers. Bien évidemment, ils entrent dans la catégorie des gens conscients car ceux qui n'ont aucun scrupule à rouler avec un engin dangereux ou tenu pour tel ne se présentent pas durant ces périodes de tests mécaniques qui contribuent largement pourtant à prévenir les accidents. Mais la fréquentation enregistrée lors de ces périodes de visite gratuite des véhicules est déjà un beau succès à l'actif du Touring-Club. (L)

NEUCHÂTEL

Cyclomotoriste blessée

Conduisant son cyclomoteur Mlle Margareth Mulligan, de Neuchâtel, montait hier à 17 h. 15 la rue de la Cassarde lorsqu'elle a été serrée contre le trottoir par une voiture inconnue. De ce fait elle a heurté la bordure du trottoir et a chuté sur la chaussée. Blessée, elle a été transportée à l'Hôpital des Cadolles.

MEMENTO

Neuchâtel

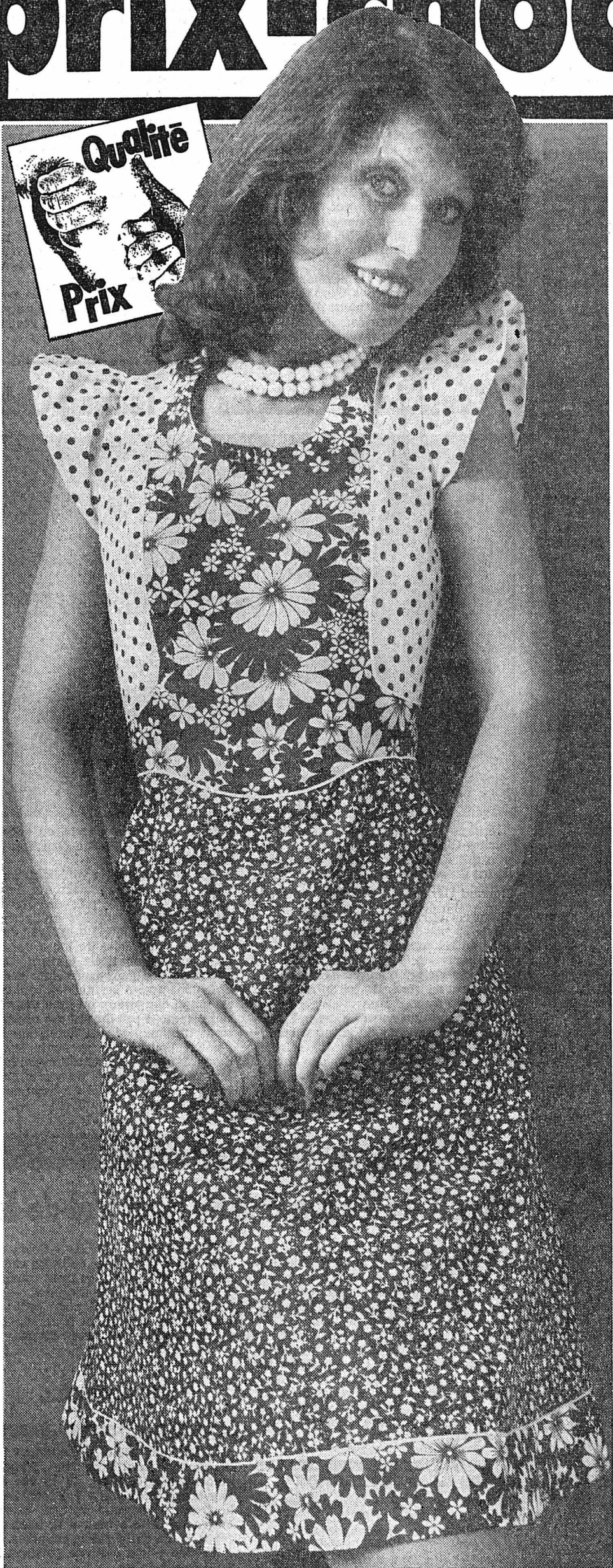
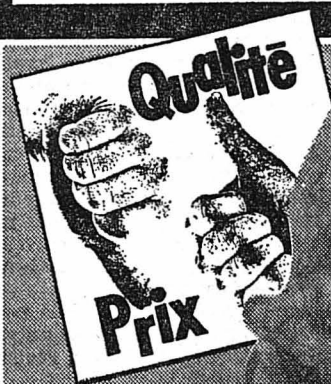
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Montandon, rue des Epancheurs. Ensuite, tél. (038) 25 10 17.

Cinéma

Apollo: 15 h. 20 h. 30. Les diamants sont éternels; 17 h. 30, Z.
Arcades: 20 h. 30, Family Life.
Bio: 18 h. 40, 20 h. 45, Les valseuses.
Palace: 20 h. 30, Antoine et Sébastien.
Rex: 20 h. 30, Toute une vie.
Studio: 20 h. 30, L'homme d'Istanbul.

Voir autres informations neuchâtoises en page 7

au printemps prix-choc



ROBE STYLE "WESTERN"
FRAÎCHE ET GAIE, EN COTON
MARINE, BORDEAUX, TURQUOISE OU
VERT AUX DIVERSES IMPRESSIONS.
CEINTURE À NOUER DANS LE DOS.
TAILLES 36-42:

mieux vivre -
au printemps

le grand magasin au plus grand choix

innovation LE LOCLE

49.-

1.26

A VENDRE

LANCIA FLAVIA 68

gris-métal, 56 000 km., très soignée
CENTRE OCC, LA CHAUX-DE-FONDS
Terreaux 45 - Tél. (039) 23 61 88

CARTES DE NAISSANCE

en vente à l'Imprimerie COURVOISIER

OFFRES D'EMPLOIS



LES FABRIQUES
D'ASSORTIMENTS RÉUNIES
Division R (Recherche)

engagent pour des travaux d'en-
retien et de conciergerie

UNE PERSONNE

à temps partiel.

Prière d'adresser offres ou de se
présenter à la Direction de la
Division R des F.A.R., rue Girar-
det 55, 2400 Le Locle.

IMPORTANT COMMERCE DE FERS ET MÉTAUX

cherche pour tout de suite ou à
convenir :

ouvrier de chantier

Nous demandons personne sérieu-
se et robuste, sachant si possible
découper au chalumeau (serait
mis au courant si nécessaire),
capable de seconder le chef de
chantier.

Place stable et bien rétribuée.
Caisse de retraite.
Semaine de 5 jours.

Se présenter chez :
A. & W. KAUFMANN & FILS
P.-A. Kaufmann, succ.
2300 LA CHAUX-DE-FONDS 2
Rue du Marché 8 - 10
Tél. (039) 23 10 56

NOUS CHERCHONS

mécaniciens

pour entretien et construction.

aide-mécanicien

pour travaux d'ébauche.

manœuvre mécanicien

spécialisé sur machines de pro-
duction. Poste indépendant très
varié.

cuvrières

Entrée tout de suite ou à convenir.

S'adresser à :
OFFEX S. A., Serre 134
Tél. (039) 23 12 81
LA CHAUX-DE-FONDS

A la suite d'un accident de la route, la
Scierie de Colombier se trouve momen-
tanément privée de son SCIEUR et
cherche un

REPLAÇANT

S'adresser à F. Berthoud, 2013 Colombier
tél. (038) 41 22 32, aux heures des repas.

DEMANDES D'EMPLOIS

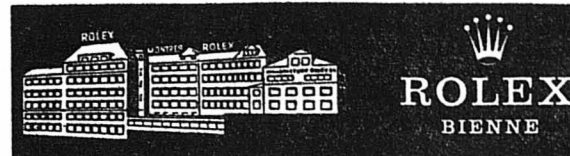
SECRÉTAIRE

autodidacte, plusieurs années d'expé-
rience, cherche poste à responsabilités.

Ecrire sous chiffre TR 14557 au bureau
de L'Impartial.

MACULATURE à vendre au bureau de l'Impartial

Les soutiens de MICHELE
Studio Coiffure - Coryse Salomé
au service de votre beauté
Place du Marché Tél. 23 78 78



Nous cherchons

CHEF DE GROUPE

micromécanique

dans un cadre agréable de travail, avec une équipe
jeune et sympathique pour prendre en charge :

- responsabilité et gestion d'un groupe
- fabrication de prototypes d'horlogerie
- élaboration et fabrication de plaques de
de travail, d'appareils et de posages.

NOUS DEMANDONS :

- diplôme de micromécanicien
- dynamisme et entregent
- connaissance des méthodes modernes de
fabrication
- connaissance de la planification du travail
- connaissance de l'allemand souhaitée.

Pour toute information supplémentaire, adressez-
vous à notre service du personnel.

MANUFACTURE DES MONTRES ROLEX SA

Haute Route 82 - 2502 BIENNE
Tél. (032) 22 26 11



engage tout de suite ou pour date à convenir

cadre commercial

pour son département exportation.

Nous désirons :

- une forte personnalité, apte à di-
riger un personnel nombreux
- bonnes connaissances d'anglais
- dynamisme, esprit d'initiative.

Nous offrons :

- une place stable au sein de la
Direction et la possibilité de faire
valoir ses qualités réelles
- avantages sociaux d'une entreprise
moderne.

Faire offres par écrit avec curriculum vitae certifi-
cats, références et prétentions de salaire à : Direction
générale Ogival S. A., Crétets 81, 2300 La Chaux-de-
Fonds.

Discrétion assurée.

IMPORTANTE USINE HORLOGERE DE LA PLACE

cherche pour entrée immédiate
ou à convenir :

employée de fabrication téléphoniste

NOUS OFFRONS :

- Travail varié et indépendant
- Prestations sociales d'une en-
treprise moderne
- Salaire en rapport avec les
capacités.

Ecrire sous chiffre HR 14382 au bureau de L'Impar-
tial.

BINELLA PRÉSENTE:



SUN FUN
LA NOUVELLE
LIGNE
ANTI-SOLAIRE COSMÉTIQUE.

Pour vos vacances

Pour tout achat d'articles solaires dès **Fr. 10.—**
nous vous offrons

un ballon de plage
ou
un coussin gonflable
gratuit

Demandez notre documentation vacances

pharmacie

Dr. P.-A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale

Secteur cosmétique

AVENUE LÉOPOLD-ROBERT 57

Tél. 039/22 11 33 - 22 11 34 Télex 35 262

BINELLA PRÉSENTE:



SUN FUN
LA NOUVELLE
LIGNE
ANTI-SOLAIRE COSMÉTIQUE.

Un toit bien à vous pour abriter vos économies!

Mieux que des intérêts : **Votre intérêt.**

Réalisez votre rêve, devenez propriétaire.

Au vu du succès obtenu par le lotissement de l'**ORÉE DU BOIS**, la dernière étape a été mise en chantier.

Votre villa dès Fr. 225.500.—

aménagement extérieur, chemin d'accès et taxes compris.

Prix et qualité défiant toute concurrence.

Financement et prix garantis.

Pour visite et renseignements, veuillez vous adresser à :

M. W. Naegeli, Charles-Humbert 8, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 55 43
Mme Josette Fischer, tél. (039) 23 35 16.

Appartement 3 chambres

tout confort, à louer pour le 1er août 1974, quartier ouest de la ville. Loyer mensuel : fr. 342.—, tout compris.

Téléphoner aux heures des repas au (039) 26 89 60.

Pour vos vacances

Nous résolvons votre problème de place dans votre voiture avec notre échange ou système de location de voitures **BREAK.**

CITROËN Ami 8, modèle 72, 46.000 km, jaune, fr. 4800.—
VW Variant, mod. 67, rouge
VW Variant, mod. 69, rouge
VW Variant, mod. 65, 131.000 km, blanche, moteur révisé, fr. 2600.—
VW 411 LE, mod. 70, 44.000 km, bleue, fr. 7200.—
VW Combi, 9 places, mod. 70, 44.000 km, gris, pneus neufs, fr. 7700.—
VW Combi, 9 places, mod. 69, 80.000 km, gris, fr. 7000.—

Garage de l'Erguel,
DALLA-BONA - VILLERET
Tél. (039) 41 34 76 - 77 - 78

A VENDRE

JAGUAR 4,2 XL

1972, 13.000 km; radio-cassette Voxon, 4 haut-parleurs; toit ouvrant; vitres teintées; 4 pneus neige en très bon état; couleur blanche, intérieur vert; boîte à vitesses manuelle avec overdrive. Téléphoner depuis 18 heures au : (021) 32 66 82.

CAOUTCHOUC H. CHOPARD

Rue Neuve 8 — Place du Marché

BOUILLOTES CAOUTCHOUC

Tuyau caoutchouc pour tous les usages
Haute pression

RADIATEURS AUTO, 18 à 100 mm.

TUYAUX PVC TRANSPARENTS ET ARMÉS
de 1 à 60 mm. de diamètre

Plaques caoutchouc - Tapis caoutchouc

MOUSSE de 5 à 100 mm. d'épaisseur

10 modèles de gants caoutchouc
Gants SIPRA — Gants cuir

ARTICLES SANITAIRES :

Cannes anglaises pour malades - Vases pour malades
- Caoutchouc pour lits - Bas élastiques - Ceintures chauffe-reins Termarin, Dr Gibaud, etc.

commerce de bonneterie-mode

pour dames et messieurs.

Articles de marques, pullovers, foulards, toques, chapeaux et casquettes.

Chiffre d'affaires à disposition.

Nécessaire pour traiter Fr. 70 000.—

Pour tous renseignements, s'adresser à l'agence 13 * 13 rue de l'Orangerie 8, Neuchâtel, tél. (038) 25 13 13.

LA PHARMACIE PILLONEL

sera

FERMÉE

DU 7 AU 28 JUILLET

Veuillez penser à temps à vos renouvellements d'ordonnances

AUTO L'ÉCOLE
TEL. 039 22 47 78
JEANBOURQUIN

1er Mars 12 La Chaux-de-Fonds

informe son aimable clientèle
qu'elle continue son activité
pendant les vacances horlogères

▶ En ayant recours aux colonnes de L'IMPARTIAL, ◀
vous assurez le succès de votre publicité ◀

Le résultat du plébiscite sur le Jura vu par la presse suisse

JOURNAL DE GENÈVE
GAZETTE DE LAUSANNE

Un nouveau canton suisse

D'après l'additif, le cinquième des votants, dans chacun des districts ayant voté non, peut demander une nouvelle consultation pour le district, afin de lui faire confirmer sa volonté de demeurer bernois. Les demandes doivent être déposées dans les six mois.

Le seront-elles? Cela paraît sûr, si l'on prend connaissance des déclarations du Mouvement antiséparatiste au soir du scrutin. (...)

Il faudrait que le Rassemblement évoque, sans attendre, une large décentralisation au sein du nouveau canton, prouvant aux Jurassiens du sud qu'ils conserveraient leur identité vis-à-vis du nord, tout en acquérant un poids politique et économique principal dans l'ensemble du nouveau canton. Ce serait la sagesse de proposer cela maintenant: la sagesse de l'accepter.

Espoir bien faible: la majorité séparatiste qui s'est dégauchée montre qu'un canton du Jura n'aurait pu voir le jour au terme d'une expérience assez

longue de large autonomie. Mais ainsi, avec cette procédure brutale, après l'affrontement des intransigeances, tout fait craindre que la rupture du Jura ne soit bientôt consommée. Espérons que la troisième force pourra obtenir un allongement du délai prévu pour enclencher la deuxième série de consultations dans le sud: afin que les Jurassiens négocient, discutent entre eux. (...)

La situation des antiséparatistes est devenue indiscutablement plus incomfortable. La journée d'hier fut une mauvaise journée pour eux. Mais parce que le Rassemblement a trop longtemps voulu une victoire totale, les antiséparatistes ont toutes les chances de vouloir maintenant à tout prix que cette victoire ne soit que partielle. Un nouveau canton est né hier — c'est un événement historique — mais le Jura comme tel a démontré sa division.

Jacques-Simon EGGLEY

24 HEURES

Un tournant pour la Suisse

(...) Majorité d'un évidente étroitesse. Mais qui comprend les 7 districts: elle dépasse les espoirs que les séparatistes eux-mêmes nourrissent il y a 3 mois encore.

Je crois qu'il faut d'abord essayer de comprendre ce qui s'est passé.

Depuis 1815, le séparatisme n'était au Nord avant tout qu'une aspiration diffuse. Le Rassemblement jurassien ne l'a pas suscitée. Sa longue ténacité prouve qu'il a des chefs habiles, mais aussi qu'il a mobilisé l'enthousiasme permanent d'hommes et de femmes auxquels il ne pouvait distribuer ni place, ni prébendes, ni récompenses d'aucune sorte. (...)

Mais il conserve un atout décisif. Il défend l'autonomie d'un territoire bien défini. C'est une idée toute simple et — comme l'a prouvé souvent l'histoire contemporaine — d'un irrésistible dynamisme. Quand la politique s'enracine dans un «jardin», quand elle propose au peuple un objectif palpable et concret: prendre soin de son sol et s'administrer soi-même, elle satisfait la raison, elle satisfait aussi l'instinct. Elle combine l'espoir du progrès qui viendra d'institutions nouvelles, et le besoin de vivre en sécurité «chez soi». Elle fait appel au désir de changer; et pourtant au désir de conserver.

On ne peut expliquer mieux l'extraordinaire accélération qui, depuis l'été dernier, se produit tout à coup. D'un côté Berne — il est vrai — s'entête à ne rien concéder d'important. Et de l'autre — il n'est pas moins vrai — les jeunes, grandis dans l'espoir de l'indépendance, arrivent au levier de l'économie et des petites institutions locales. Mais de toute manière, un changement fondamental se produit. A ras terre! (...)

Les Romands ont beaucoup de raisons de témoigner à leur tour une grande joie. Ils se trouveront demain plus nombreux. A Berne, leur représentation parlementaire s'accroît. La vigueur expansive des Jurassiens ne peut leur donner que plus de force, de dynamisme, de cohésion dans un fédéralisme revigoré.

Jean-Marie VODOZ

TRIBUNE LE MATIN

Un canton romand de plus

(...) Et si nous nous réjouissons tout particulièrement de ce résultat, c'est parce que la minorité fédéraliste de langue française se trouve renforcée par la venue au monde confédéral du Jura.

Une incertitude subsiste — une angoisse même — sur le contour et le contenu du futur canton. Et là aussi, les Romands ne peuvent que souhaiter un Jura aux frontières aussi larges que possible.

Enfin, la Confédération, figée dans l'histoire des 22 cantons, se trouvera renforcée par cette 23e patrie et partie de notre Etat fédératif.

Et Berne? N'est-ce pas, pour lui, le

commencement de la fin du «problème jurassien»? On ne saurait interpréter autrement la dignité exemplaire du gouvernement bernois qui, à plusieurs reprises, a tenté d'aller plus loin dans la création d'un véritable statut d'autonomie; mais, sous la pression des forces de l'Ancien canton, le Grand Conseil a coupé court à ces raisonnables velléités.

Domage. Aujourd'hui, il reste que l'Histoire de la Confédération ne s'est pas arrêtée en 1815.

Elle continue.

Le 23 juin 1974 en témoigne.

Max SYFRIG

TRIBUNE DE GENÈVE

Le temps de la réconciliation

Un canton. Oui. Mais quel canton? Le vote de dimanche a confirmé l'opposition du nord et du sud du Jura. Il a renforcé la position charnière du district de Moutier. Il est encore entier, ce canton du Jura. Mais pour combien de temps? Les adversaires de la séparation ont annoncé avant le vote qu'ils demanderaient à rester dans l'ancien canton. La Constitution bernoise le leur permet. Ils ont six mois pour convaincre un cinquième des habitants de Laufen, de Courtelary, de La Neuveville et de Moutier, de demander un nouveau scrutin pour leurs districts. (...)

D'après les chiffres du scrutin de dimanche, l'entreprise est sans grand risque. Mais les chiffres ne disent pas tout. La perspective de n'être plus qu'une toute petite minorité romande dans le canton de Berne fera réfléchir.

FAN

Un clivage dramatique

(...) Tout reste pourtant possible, car le climat psychologique de l'affaire jurassienne va changer. A partir de maintenant, on ne votera plus pour ou contre «les séparatistes», mais pour ou contre l'unité. Cela peut modifier bien des choses, car tous les Jurassiens sont frères. La troisième force qui a été si mal inspirée en recommandant le vote blanc, qui a, par conséquent, essayé une défaite cuisante, a déjà fait un examen de conscience. Son but reste l'unité, le «Jura des régions». Son appel pathétique remuera bien des esprits.

Reste la grande inconnue. Il n'est pas exclu, en effet, que les Bernois

eux-mêmes ne soient appelés à réparer les pots cassés. L'initiative «Los vom Jura» (Séparons-nous du Jura), lancée dans l'Ancien canton aurait abouti. Si elle était déposée et déclarée recevable, ne contraindrait-elle pas aussi les Jurassiens à se regrouper?

Les Eglises du Jura se sont mises d'accord pour prêcher, en ces temps difficiles, la réconciliation. Elles ont compris que le problème était avant tout d'ordre passionnel. Souhaitons, comme elles, que les cœurs jurassiens puissent, le plus rapidement possible, se remettre à battre à l'unisson.

Daniel CORNU

Jean HOSTETTLER

Dans les journaux alémaniques

Que vont faire maintenant les antiséparatistes?

Que feront les antiséparatistes après le vote de dimanche dans le Jura? La question se retrouve posée avec plus ou moins d'anxiété dans tous les commentaires de la presse suisse. Les journaux romands adjurent les Jurassiens de rester unis. Quant aux Alémaniques, ils se félicitent de ce que le jeu démocratique ait si bien fonctionné, tout en insistant sur l'ampleur du fossé qui court à travers le Jura.

Les journaux bernois ne laissent apparaître aucune amertume. Aux yeux du BUND, le plébiscite a confirmé que le conflit jurassien ne pouvait être résolu de manière satisfaisante ni par le gouvernement bernois, ni par les séparatistes. Seule une réconciliation entre Jurassiens peut y conduire. On ne peut dire valablement si celle-ci aura lieu un jour. Pour l'instant il semble que le fossé entre les habitants du Sud et ceux du Nord soit devenu encore plus profond.

● S'INTERDIRE TOUTE IMMIXTION

Les résultats de dimanche ont montré que la Troisième force ne disposait pratiquement pas d'adeptes, poursuit le grand quotidien de la capitale. Elle ne pourra malheureusement plus prétendre être un partenaire au même titre que les séparatistes et les antiséparatistes, et perdra encore davantage d'impact.

Parmi les déçus, il y a aussi le gouvernement et le peuple bernois. Ils ont accordé aux Jurassiens, dit le Bund, le droit d'autodétermination dans l'idée qu'il serait à même de résoudre le conflit. Au lieu de cela, il voit confirmé le fait qu'il n'y a pas de majorité nette dans le Jura. La charge n'est pas devenue plus légère, mais sensiblement plus lourde. Outre les difficultés qui résultent de la séparation du nord, il s'agit d'élaborer pour une minorité francophone s'étant amenuisée une solution qui assure une coexistence durable et pacifique. Les Jurassiens du sud attendent que les propositions adoptées en novembre dernier par le Grand Conseil pour un statut du Jura servent de modèle. L'ancien canton devra faire preuve à l'égard de la minorité devenue plus petite d'encore plus de générosité, ce qui, politiquement, sera difficile à réaliser.

Jusqu'à ce que les Jurassiens aient définitivement statué sur leur avenir, le gouvernement bernois ferait bien de réduire ses activités au minimum absolu. Les Jurassiens doivent tracer leur itinéraire eux-mêmes, sans influences du dehors. Il ne s'agit plus du maintien ou non du Jura dans le canton de Berne. Il s'agit d'une solution durable du problème.

Pour les TAGES-NACHRICHTEN de Munsingen, le vote de dimanche a permis une clarification à un triple point de vue. Dans quatre ou cinq ans au plus tôt, le peuple suisse devra dire s'il accepte ou non un nou-

veau canton. Le problème du Jura est ainsi placé désormais sur un plan national. Deuxièmement, le plébiscite a montré une fois de plus la profonde divergence de vue qui existe dans le Jura. Enfin, les séparatistes changent de camp. A l'avenir, les fauteurs de troubles seront ceux qui veulent se séparer du canton du Jura. Le résultat serré du district de Moutier devrait inciter les antiséparatistes à reconsidérer la situation pour voir s'ils peuvent maintenant leur décision, annoncée avant le plébiscite, de lancer un référendum en cas de victoire du oui.

● AUCUNE RAISON D'ÊTRE AMERS

Organe proche du parti agrarien, la BERNER ZEITUNG, de Langnau, estime que le vote de dimanche démontre que Berne a échoué dans son effort d'intégrer la partie jurassienne. Plusieurs seront tentés de s'accabler de reproches et de chercher des boucs émissaires dans leurs propres rangs, dit-il. Après ce plébiscite, l'Etat de Berne peut tout de même faire remarquer avec une certaine fierté que, pour la première fois dans l'histoire de l'Etat fédéral, un canton a pris le risque d'offrir la possibilité à une région qui ne se sentait plus à l'aise dans la maison cantonale de construire sa propre maison. Il faut chercher loin pour trouver pareil exemple de magnanimité politique. Berne a renoncé en l'espèce à toute considération de prestige. Elle peut se réjouir que l'expérience ait réussi dans sa première phase. Il n'y a en tout cas aucune raison pour de l'amertume ou de la pusillanimité.

La décision de dimanche a renforcé l'éventualité d'une partition du Jura, écrit la TAGWACHT. Pour le quotidien socialiste bernois, le maintien de l'unité est sans aucun doute un but à atteindre, car un canton comprenant tout le Jura aurait une autre allure qu'un canton amputé. Politiquement, religieusement, économiquement, il serait plus équilibré. Mais apparemment, après des années de dispute dans le Jura, les antiséparatistes ne parviennent pas à prendre au sérieux les séparatistes maintenant qu'ils parlent de réconciliation et de fraternité. Si on considère que la tendance antiséparatiste s'est encore accentuée dans le sud depuis 1959, il apparaît peu probable, en raison du résultat serré, qu'on va se ranger sans autre aux vues séparatistes.

● EFFACER UNE ERREUR PAR UNE ERREUR

Dans le canton voisin de Soleure, on ne met pas non plus en doute que les antiséparatistes vont maintenant profiter des possibilités que leur laisse l'additif constitutionnel bernois.

«L'unité du Jura est pratiquement enterrée, affirme la SOLOTHURNER ZEITUNG, car le fossé entre le Nord et le Sud est une réalité»

Le journal radical ne croit pas que les mois à venir seront utilisés pour un dialogue entre les intéressés.

Les SOLOTHURNER NACHRICHTEN, tendance catholique, vont encore plus loin. L'antagonisme entre le Nord et le Sud est historique et on n'arriverait jamais à mieux qu'à un modus vivendi. Il ne faut pas effacer l'annexion de 1815 en commettant l'erreur de créer une nouvelle réunion allant à l'opposé du sens de l'histoire.

A Bâle, on retrouve un peu le même son de cloche en lisant les BASLER NACHRICHTEN qui, elles, sont convaincues que le Rassemblement jurassien devra se contenter au début d'un canton à territoire limité. L'indispensable révision de la Constitution fédérale n'est pas une simple formalité, avertit le journal libéral, surtout s'il ne devait y avoir qu'un Jura du Nord.

● ON EXAGERE LES DIFFÉRENCES

Un tel canton serait pour les séparatistes une victoire à la Pyrrhus, note un autre journal bâlois, la NATIONAL ZEITUNG. Tout doit être mis en œuvre pour éviter cela, car le problème du Jura ne serait pas résolu. Le commentateur insiste sur la responsabilité qui pèserait sur les antiséparatistes en cas d'éclatement du Jura, et aussi sur l'aventure qu'ils courraient. Le faible non du district de Moutier devrait leur donner à réfléchir, car la position de deux districts francophones seulement au sein du canton de Berne serait faible.

D'un autre côté, reconnaît la National Zeitung, on ne peut attendre des antiséparatistes une attitude de vaincus. Il faudrait leur donner des garanties pour leur collaboration à la création d'un nouveau canton. La médiation, depuis toujours un grand mot dans l'affaire jurassienne, doit maintenant fonctionner. Elle peut être assumée par la Troisième force, malgré sa défaite. Le département du conseiller fédéral Furgler pourrait lui aussi entrer en scène.

En Suisse centrale, on pense que les différences entre jurassiens sont exagérées. Le VATERLAND estime que, dans le Nord, on pourra porter les flambeaux de la joie pour autant seulement qu'on parviendra à s'entendre avec le Sud. Le journal catholique lance un appel aux parties pour qu'elles renoncent à trop d'amour-propre.

Du point de vue de la Confédération, il serait préférable que les frères ennemis forgent leur avenir ensemble, écrit le TAGES ANZEIGER. D'ailleurs même le canton de Berne aurait davantage intérêt à une solution rapide qu'à une continuation des disputes. Le grand journal zurichois rend enfin hommage à la Commission Petitpierre et la position conciliante du gouvernement bernois, qui ont permis au fédéralisme de se montrer à la hauteur. D. B.

JOURNAL DU JURA

Le commencement de la fin?

Si les cloches ont carillonné dans le futur 23e canton, cependant, et si notre bon confrère Roland Béguelin a pu triompher hier soir, cependant, la victoire n'est pas telle qu'elle ne souffre aucune discussion. La décision est claire assurément, et la règle démocratique devrait être respectée. Il arrive pourtant que l'on avait prévu la situation qui se présente aujourd'hui, avec cette infime minorité de voix et tout de même ces quatre districts sur sept qui se refusent à suivre le Rassemblement jurassien. Dès lors la question est de savoir si les districts du Sud et le Lauffonnais feront usage de la possibilité qui leur est offerte et si, en recourant à une nouvelle consultation populaire, ils se sépareront pour de bon du Jura. Il y aurait sans doute alors — mais sait-on jamais? — une irrémédiable partition du Jura, le fameux éclatement que tous les plaideurs ont proclamé qu'ils entendaient l'éviter.

En arrivera-t-on à cette scission? De toutes parts affluent les appels à la conciliation, qui n'ont sans doute guère été entendus hier, les séparatistes fêtant leur mince victoire, les antiséparatistes se frottant les mains en constatant que le district et même la ville de Moutier, de même que La Neuveville avaient manifesté leur opposition, plus ou moins vigoureuse, à la création d'un canton dont ils craignaient qu'il fût dirigé par des gens où des factions pour lesquelles ils ne nourrissaient guère de sympathie. Mais,

si d'ores et déjà un nouveau canton est né, va-t-on vraiment assister à l'éclatement du Jura? (...)

Nous avons l'impression, quant à nous, que les Jurassiens du Sud ne se prêteront à une conciliation qu'à condition que leurs liens avec la région bien-

noise soient minutieusement sauvegardés et assurés.

Quoi qu'il en soit, cet historique scrutin du 23 juin 1974, tout en créant les bases d'un nouveau canton, est encore loin d'avoir résolu ce qu'il est convenu d'appeler la Question jurassienne.

J.-P. Mr.

LE DÉMOCRATE

Après la victoire

Victoire de la démocratie, le plébiscite d'hier marque aussi bien sûr, une retentissante victoire des partisans du canton du Jura. Cette victoire était prévue. Les séparatistes, incontestablement, ont mené une campagne plus dynamique, plus habile, que leurs adversaires. Ils ont pu compter sur l'engagement personnel de la plupart de leurs partisans.

A la cause du canton du Jura est rallié, ces derniers mois, tout un électoral qui se tint dans le passé à l'écart du R.J. Cet électoral croyait à l'unité du Jura dans le canton de Berne, moyennant la mise en place d'un réel statut d'autonomie. Mais l'insuffisance des propositions faites à ce sujet par le gouvernement bernois et le débat parlementaire décevant de l'automne dernier ruineront les espérances de ces citoyens, qui optèrent alors pour des mesures plus énergiques. (...)

La victoire, si éclatante soit-elle, n'autorise pas ceux auxquels elle a

souri à accabler les vaincus. En l'occurrence, plus les vainqueurs seront modérés dans leur triomphe, plus ils auront de chances de rallier à la cantonalisation l'ensemble du Jura.

Réciproquement, les vaincus ne doivent pas céder à leur rancœur. Rien ne serait plus faux, dans les districts battus, notamment ceux de Moutier et de Courtelary, que de ne pas accepter la décision prise hier à la majorité, après avoir au besoin demandé et obtenu des garanties supplémentaires. (...)

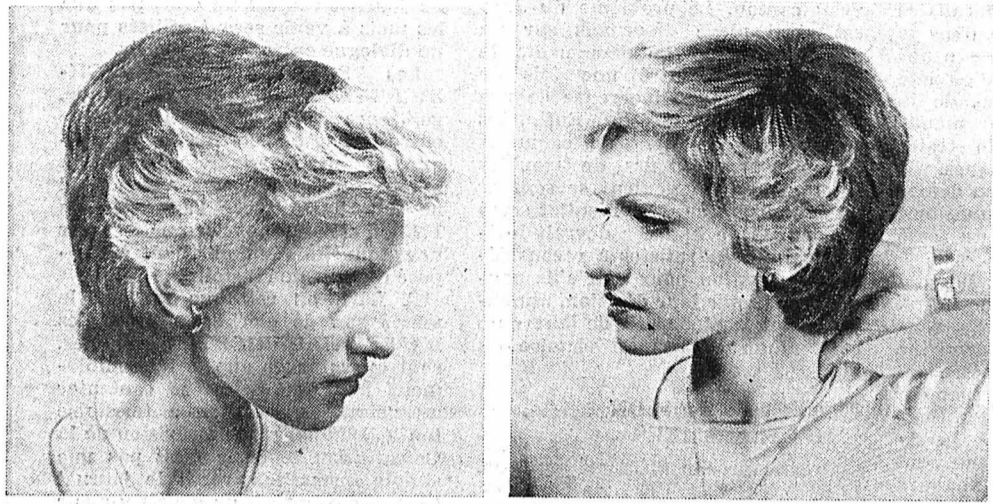
Comme quoi, si le scrutin d'hier marque l'aboutissement d'une lutte de plus d'un quart de siècle dans sa dernière phase, il devrait aussi marquer un début, le début d'un dialogue indispensable entre le nord et le sud, pour que le nouveau canton du Jura coïncide avec l'étendue des districts jurassiens.

Jean SCHNETZ

● SUITE EN PAGE 11

La fureur de l'été

Flam'mèches



Les 4 solistes de la coiffure vous lancent le cri de l'été:

Changez de personnalité, adoptez

FLAM'MÈCHES

Antoine	haute coiffure Serre 63	222905
Benjamin	L.-Robert 88 a	237722
Serge	haute coiffure Grenier 22	222455
Pierre	haute coiffure Numa-Droz 196	267512



OFFRES D'EMPLOIS

Aimeriez-vous travailler dans le cadre vivant d'un grand magasin?

nous cherchons

pour notre
CAISSE du rez-de-chaussée

caissière d'étage

Travail intéressant, varié et avec responsabilités.

Débutante serait formée.

Nombreux avantages sociaux, dont caisse de pension, plan d'intéressement et rabais sur les achats.

Semaine de 5 jours par rotations.

Se présenter au chef du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

au printemps

Jeunes gens,

vous qui avez du plaisir à apprendre le

métier de la coiffure :

une place est à disposition chez

ANTOINE HAUTE COIFFURE, rue de la Serre 63, La Chaux-de-Fonds, téléphone (039) 22 29 05.

NOTZ

Nous cherchons pour notre ATELIER ACIER un

collaborateur

(LAMINEUR - CISAILLEUR)

qui desservira une machine à laminer ou à cisailer l'acier.

Nous offrons une activité intéressante, ainsi qu'un salaire mensuel.

Nous vous prions de bien vouloir téléphoner ou faire parvenir vos offres de services à :

NOTZ & C O S A.
Service du personnel
BRÜGG - BIENNE
Case postale, 2501 Bienne
Tél. (032) 25 11 25

NOTZ



Tréfileries
Réunies S.A. Bienne

Nous cherchons pour notre département BIDURIT à Bienne-Boujean, où nous fabriquons des outils et des boîtes de montres en métal dur, des

collaborateurs

dans le domaine

usinage de boîtes de montres et d'outillage en métal dur brut sur tours d'outilier.

Nous offrons des conditions d'engagement avantageuses selon le statut des employés avec salaire mensuel. Notre horaire de travail libre vous permettra de choisir votre temps de travail individuel.

Notre bureau du personnel se réjouit de recevoir votre téléphone, votre lettre ou votre visite. Nous sommes également à votre disposition le samedi de 8 h. à 12 h.

TRÉFILERIES RÉUNIES S. A.
2501 BIENNE
Rue du Marché-Neuf 33
Tél. (032) 22 99 11

ON CHERCHE

EXTRA coiffeuse

pour les vendredis et samedis.

Prière de téléphoner au (039) 22 44 62.

N'ATTENDEZ PAS

au dernier moment

pour apporter

vos annonces

EN GRÈCE AVEC L'AUTO



l'essence à bon marché pour les touristes

avec les bons d'essence réservés aux visiteurs de l'étranger, vous aurez droit à 15 litres par jour au prix de

10 drachmes = SUPER
8 drachmes = NORMAL

Au-delà, ravitaillement illimité au prix courant.

Quant aux formalités pour les Suisses, elles sont réduites au minimum: on peut entrer en Grèce avec la carte d'identité suisse ou avec le passeport (périmé depuis moins de 5 ans).



L'Office National du Tourisme Hellénique est à votre disposition pour vous renseigner et vous documenter.

Gottfried-Keller-Strasse 7 - 8001 Zurich - Tél. 01/32 84 87

Nous désirons engager une

secrétaire de direction

appelée à collaborer avec le chef de notre nouvelle succursale de La Chaux-de-Fonds. Il s'agit d'un poste de confiance, exigeant de bonnes connaissances professionnelles et de l'expérience. Ce poste conviendrait à une personne recherchant une activité variée et le contact avec la clientèle.

Au cas où vous vous intéresseriez à ce poste largement indépendant, qui vous permettra de mettre en valeur votre sens des responsabilités, nous vous prions d'adresser votre postulation à notre service du personnel.

Crédit Suisse, 8021 Zürich

FABRIQUE DE BOITES OR

cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

soudeur

CAPABLE

pour assumer la responsabilité du département achevage

acheveurs

Places très bien rétribuées à personnes capables. Discretion assurée.

Faire offres sous chiffre RF 14545 au bureau de L'Impartial.

MAISON TESSINOISE

cherche représentation de montres pour l'Italie

Ecrire sous chiffre 124047, Publicitas, 6501 Bellinzona.

Pour vos nettoyages :

d'appartements, villas, vitres, etc.

G. BELPERROUD

NETTOIE TOUT... PARTOUT !

Tél. (039) 23 10 41
(heures des repas)

IMPORTANTE ORGANISATION PROFESSIONNELLE
à La Chaux-de-Fonds

cherche à s'assurer la collaboration d'une

secrétaire

Exigences :

- bonnes connaissances dactylographiques
- apte au travail méthodique

Possibilités :

- d'intégration au sein d'une équipe dynamique
- de développement en raison des objets traités
- d'assimilation à de nouvelles techniques administratives

Entrée en fonction :

au plus vite ou à convenir.

Faire offres, avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire sous chiffres P 28 - 950067 à Publicitas, 51, avenue Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Le résultat du plébiscite vu par la presse romande

● SUITE DE LA PAGE 9

LE PAYS

Un scrutin véritablement historique

Dans un procès, l'avocat d'une partie se réjouit lorsqu'il peut impartir le fardeau de la preuve à la partie adverse. Aujourd'hui, telle est la situation juridique et politique pour les districts négativistes du Jura-Sud. S'ils veulent, en effet dynamiser l'unité jurassienne, qu'ils en prennent la responsabilité et qu'ils demeurent enclavés dans leur bernification implacable et leur sectarisme borné... Des Sudistes « séparatistes », qui l'ont cru récemment encore ? La raison et l'histoire et la patrie prévaudront-elles enfin chez les aveuglés ? Oui, une page nouvelle et un avenir renouvelé s'ouvrent désormais pour le seul peuple discriminé de la Confédération suisse.

LA LIBERTÉ
COURRIER DE GENÈVE

La voie plane

(...) Mais, quelle sera la personnalité de ce 23e canton ? Sera-t-il réduit aux trois seuls districts qui ont donné une nette majorité au « oui » ? Le canton du Jura ne doit pas naître d'une rupture douloureuse de l'unité d'une région marquée par une histoire commune. Les dirigeants du Rassemblement jurassien qui ont admirablement mené leur barque au cours de tant d'années d'épreuves l'ont vite compris. On ne trouve pas dans leurs déclarations qui, à bon droit, pourraient être une jactance superbe, le ton des vainqueurs intraitables et abusifs. Ils savent, en effet, que les districts qui ont donné au « non » la majorité de leurs voix ont, selon l'additif constitutionnel bernois, la faculté de confirmer leur décision par un second vote. Une fois ce scrutin intervenu, les districts qui auraient tourné le dos au canton du Jura reste-

raient soudés au vieux-canton où ils seraient encore plus minoritaires qu'avant. Certain porte-parole des Jurassiens pro-Bernois n'a guère laissé de doute hier soir : cette sonnette d'alarme sera tirée. On veut croire qu'il s'agit d'une menace formulée sous le coup de l'amer-tume. (...)

S'inspirant des leçons de la modération radicale au lendemain du Sonderbund et du Kulturkampf, les Jurassiens du « oui » ont un rôle historique à assumer. Ils en sont conscients. Toute la Suisse doit les aider à transformer leur victoire du 23 juin en un geste magnanime et à longue portée qui rende vaines les chicanes prévues par l'additif constitutionnel bernois. Ils entrent alors dans la Confédération par la voie la plus plane.

Jean WILHELM

raient soudés au vieux-canton où ils seraient encore plus minoritaires qu'avant.

Certain porte-parole des Jurassiens pro-Bernois n'a guère laissé de doute hier soir : cette sonnette d'alarme sera tirée. On veut croire qu'il s'agit d'une menace formulée sous le coup de l'amer-tume. (...)

S'inspirant des leçons de la modération radicale au lendemain du Sonderbund et du Kulturkampf, les Jurassiens du « oui » ont un rôle historique à assumer. Ils en sont conscients. Toute la Suisse doit les aider à transformer leur victoire du 23 juin en un geste magnanime et à longue portée qui rende vaines les chicanes prévues par l'additif constitutionnel bernois. Ils entrent alors dans la Confédération par la voie la plus plane.

François GROSS

LA SUISSE

Jurassiens, ne vous quittez pas !

Le vingt-troisième canton suisse est né. La majorité des Jurassiens des sept districts vient d'en trancher. Mais le canton du Jura est tout aussitôt menacé d'éclatement. Les districts ayant voté « non » dimanche et celles des communes qui les touchent sont en droit de réclamer leur retour dans le canton de Berne. Moutier, Courtelary et La Neuveville, pour ne rien écrire du Laufonnais alémanique, passeront-ils à l'action ? Nous ne l'espérons pas. Il faut leur donner de bonnes raisons de rester dans le canton du Jura. C'est donc l'heure des conciliateurs, de la Confédération peut-être, de la troisième force sûrement. Le Mouvement pour l'unité du Jura a son plan.

Un grand canton du Jura serait à tous égards équilibré. Il ressemblerait à la Suisse elle-même. Aucun parti politique ne dépasserait le quart de l'électorat. Deux grands groupes confessionnels se feraient contrepoids. Les districts du nord seraient mis en minorité et les vaincus du 23 juin deviendraient paradoxalement les plus forts. Plaisant retour des choses !

La raison parle pour le grand canton du Jura. Mais justement ! De tous les côtés, comprendra-t-on que le temps des polémistes est révolu, que le temps des diplomates est venu ?

Georges PLOMB

Jurassiens de l'extérieur

Appel à l'unité et à la réconciliation

L'Association des Jurassiens de l'extérieur a diffusé lundi le communiqué suivant :

« La magnifique succès du 23 juin 1974 a été accueilli avec enthousiasme par les Jurassiennes et Jurassiens de l'extérieur. La création du canton du Jura, formé de tous les districts, répond aux vœux de milliers de Jurassiens émigrés. Preuve en soit la pétition lancée tout récemment et demandant, pour eux, le droit de participer à un plébiscite d'autodétermination dans le Jura. En dix jours ouvrables à peine, cette pétition a été signée par 4052 personnes ressortissantes de communes jurassiennes.

« Le résultat du 23 juin est porteur d'unité et de réconciliation. Dans les semaines et les mois à venir, l'Association des Jurassiens de l'extérieur fera un effort maximum pour préserver la première et promouvoir la seconde. Un avenir extraordinaire commence pour les Jurassiens. Ils sont invités à mettre en œuvre toute leur imagination et leur volonté pour faire du Jura un modèle de vie cantonale dynamique, harmo-

nieuse et prospère. Ils sont appelés à renouveler à leur manière le fédéralisme suisse. Les Jurassiens de l'extérieur sont prêts à participer à cette tâche exaltante, notamment en utilisant les contacts qu'ils ont noués avec tous les milieux de la Confédération et des cantons. Vive le canton du Jura uni et réconcilié ». (ats)

Le comité d'initiative « Los vom Jura » se réunira mercredi prochain

Interrogé par l'Agence télégraphique suisse, M. Richard Ulrich-Sahli, qui a lancé l'initiative « Los vom Jura » (séparons-nous du Jura), a déclaré hier matin que son comité se réunira mercredi prochain pour décider un dépôt éventuel de l'initiative auprès de la Chancellerie bernoise. On se souvient que M. Ulrich-Sahli avait annoncé qu'il déposerait son initiative si l'unité du Jura ne devait pas être préservée au soir du 23 juin. (ats)

Plébiscite : le Conseil fédéral prend acte

Après avoir reçu un rapport détaillé du conseiller fédéral Kurt Furgler, en particulier sur le déroulement du plébiscite, le Conseil fédéral a pris acte des résultats qui donnent une majorité populaire favorable à la création d'un nouveau canton dans le Jura, nouveau canton dont les limites ne sont pas encore connues. Il s'est notamment réjoui que la consultation populaire se soit déroulée dans le respect des règles démocratiques.

Magnifique cérémonie de clôture à l'Ecole secondaire de Tramelan

Les promotions de l'Ecole secondaire se sont déroulées jeudi devant une salle comble et, ne rompant pas avec une tradition bien établie, les élèves ont présenté un spectacle de grande valeur où, simplement mais combien sincèrement, chacun s'est exprimé avec beaucoup de talent.

Le travail d'équipe des élèves a de nouveau été apprécié à sa juste valeur et les membres du corps enseignant qui préparaient avec leurs élèves la partie récréative peuvent être fiers du succès obtenu.

M. Serge Chopard, directeur, apporta tout d'abord les souhaits de bienvenue et excusa l'absence du président de la commission d'Ecole, M. Roland Choffat, qui est à l'étranger pour raisons professionnelles. De part cette absence, c'est M. Pierre Vuilleumier-Baumgartner, vice-président de la commission d'Ecole qui relata les faits saillants de l'année écoulée. Il eut des paroles élogieuses à l'égard du collège, des maîtres ainsi que de M. Choffat, président démissionnaire, qui apporta énormément à l'école grâce à son dévouement. Il remercia ensuite Mme Debétaz-Jacot qui quitte l'école après quarante années d'enseignement dont douze à Tramelan, puis Mlle Jeandupeux qui assumait l'intérim et enfin Mmes Roger Racine et Broglin qui se retirent de la commission des dames.

Au chapitre des nominations, on apprend que M. Samuel Gerber remplacera M. Choffat à la présidence et que Mme Jean Paratte prendra la présidence de la commission des dames, tandis que Mlle Voumard et M. Eric Wälti viennent d'être nommés à l'Ecole secondaire. Notons encore que MM. P. Houllmann et P. Vuilleumier seront à remplacer au sein de la commission d'Ecole.

M. André Meyrat, conseiller municipal et chef du dicastère des écoles apporta le salut des autorités. Ce fut ensuite M. François Fleury, curé qui parla au nom des autorités religieuses et qui releva qu'il ne s'agissait pas

seulement d'apprendre à l'école, mais qu'il fallait également apprendre à aimer, à vivre, etc.

UN SUCCÈS

La deuxième partie, animée par M. Francis Ménès, connu un remarquable succès. Les chœurs dirigés par Mlle Maire furent interprétés aisément alors que les sketches et poèmes furent très appréciés. Pour mettre un terme à cette soirée fort réussie, le directeur M. Serge Chopard procéda à la distribution des diplômes aux élèves sortants. Il releva que Mlle Catherine

Droz termine sa scolarité en ayant passé 5 années à l'Ecole secondaire sans la moindre absence.

Les choix des élèves sortants se sont portés sur les professions suivantes : gymnastes et diverses écoles, 21 élèves ; aide-pharmaciennes, 2 ; assistante postale, 3 ; et un élève dans les métiers suivants : typographe, employé de commerce, opticien, maçon, mécanicien-électricien, mécanicien de précision, dessinateur architecte, aide-infirmière, anesthésiste. Quelques élèves se rendront encore soit au technicum soit en institut. (texte et photo vu)



Une dernière photo de classe. Les élèves sortant entourés du corps enseignant et des autorités scolaires. Tout à droite, au 2e rang, M. Serge Chopard, directeur.

Fin d'année à l'Ecole primaire

Pour la première fois à pareille époque, vu l'année longue, l'Ecole primaire organisait vendredi dernier sa séance de clôture. Comme de coutume, la matinée fut réservée aux visites de classes par les membres des diverses commissions ainsi que par les parents des élèves. Relevons que 41 élèves terminent leur scolarité et que cinq ont été prématurément libérés de l'école en mars dernier en raison de l'année longue.

Si les élèves sont déjà en vacances il faut souligner que le corps enseignant participe à la semaine réservée obligatoirement à son perfectionnement, du 24 au 28 juin.

L'après-midi, à la salle de chant, se déroula la cérémonie de clôture. Diverses productions des élèves agrémentèrent cette partie officielle qui fut marquée par des allocutions de MM. Jacky Mathey, directeur de l'école, qui salua les invités et souhaita la bien-

venue à chacun tandis que M. Roland Stähli adressa ses adieux à ceux qui quittent l'école. Prirent encore la parole : MM. André Meyrat, chef du dicastère des écoles et conseiller municipal, Jean Charpier, pasteur au nom des autorités ecclésiastiques et Berthold Froidevaux, président de la commission d'école qui présenta son rapport annuel. Il faut également relever le beau succès obtenu par l'exposition des travaux manuels qui laisse une belle impression quant à l'avenir de certains artistes en herbe.

La remise des diplômes fut effectuée par M. Gérard Paratte aux élèves qui quittent l'école et qui embrasseront une profession dans les domaines suivants : mécaniciens sur auto, 2 ; facteurs, 2 ; mécaniciens-électriciens, 2 ; travailleurs d'usine, 4 ; et un élève dans les professions suivantes : radio-électricien, carrossier, mécanicien de précision, carreleur, boucher, cuisinier, menuisier, pâtissier-confiseur, dessinateur sur machines, peintre, agriculteur, aide-maçon et bûcheron.

Filles : employées de commerce, 6 ; vendeuses, 4 ; aides-infirmières, 2 et 5 élèves qui se rendront dans différentes écoles, dont une en Suisse allemande et une élève comme ouvrière d'usine. Un dernier chant mit un terme à cette cérémonie empreinte de simplicité qui réunissait en soirée les autorités et le corps enseignant pour un souper. (vu)

Carnet de deuil

TRAMELAN. — Deux décès endeuillent des familles du village. Le premier est celui de Mme Frida Daepf, née Bingelli, survenu dans sa 61e année après une longue maladie.

Le deuxième est celui de M. Pierre Gandini, entrepreneur, survenu dans sa 49e année. Il exploitait en compagnie de son père l'entreprise familiale. L'Union instrumentale le comptait parmi ses fidèles membres. M. Gandini n'était pas indifférent aux affaires publiques et il a fait partie du Conseil général qu'il avait quitté pour raison de santé. (vu)

CHRONIQUE HORLOGERE

Succès de l'emprunt convertible SSIH

L'emprunt convertible 7 trois quarts pour cent 1974-84 de la SSIH, Société suisse pour l'industrie horlogère SA, Genève, dont l'émission a été close le 20 juin 1974, a obtenu un bon succès. Etant donné que le montant disponible de 25.000.000 francs a été considérablement sursouscrit, les réductions correspondantes devront être faites. (ats)

Tarif des annonces

La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel et Jura bernois —.46 le mm.
Mortuaires —.69 le mm.

Régie extra-régionale
Annonces Suisse S.A. - A S S A
Suisse —.57 le mm.
Réclames 1.95 le mm.
(Minimum de 25 millimètres)

Compte de chèques postaux 23-325
La Chaux-de-Fonds

DELÉMONT

Deux tentatives de cambriolage

Une vitre d'un local du Garage Moderne a été brisée avec une pierre ce qui a permis à un cambrioleur d'ouvrir la fenêtre. Dans divers locaux, plusieurs meubles furent forcés ce qui a occasionné de grands dégâts. L'auteur de cette effraction n'a pas trouvé d'argent.

De même le kiosque de la piscine a eu la visite d'un inconnu. Après avoir brisé une fenêtre, le malandrin put entrer dans le bâtiment. Il n'a toutefois rien emporté, mais les dégâts sont très importants.

MURIAUX

Une voiture sur la voie ferrée

Dimanche soir à 21 h. 15, un automobiliste des Pommerats roulant des Emibois en direction de Muriaux a manqué le virage du Crauloup et sa voiture a fini sa course sur la voie ferrée en contrebas. Souffrant de diverses contusions, le passager a été placé en observation à l'Hôpital de district. Les dégâts s'élèvent à 4000 francs. (y)

SAINT-IMIER

Nouvelle institutrice

Parmi les nouveaux enseignants brevetés de l'Ecole normale, de Bienne, qui viennent de terminer leurs examens avec succès, nous relevons le nom de Mlle Christiane Rossel, fille de M. et Mme Jean Rossel-Langel.

La nouvelle institutrice a fréquenté les écoles de Saint-Imier et c'est au collège primaire d'ici qu'elle va débiter dans sa carrière pédagogique pratique. En effet, elle a été l'objet d'une récente nomination de la part du Conseil général. (ni)

LA HEUTTE

Arrestation

Mme Bessire, hôtelière à La Heutte, s'est fait voler sa bourse contenant une somme importante. La police a été avisée et ses recherches ont permis l'arrestation de l'auteur du délit. (rj)

MOUTIER

Nouveaux diplômés de l'Ecole de culture générale

Les premiers examens de fin d'année de la nouvelle section de culture générale de l'Ecole professionnelle commerciale de Moutier ont eu lieu et ont permis à 23 candidates et candidats de réussir les épreuves.

Une sympathique manifestation a été organisée après les examens en présence du directeur M. Henri Gorgé, des représentants du canton, des autorités communales et scolaires.

C'est M. Gorgé qui a félicité ces nouveaux diplômés et leur a souhaité plein succès pour leur avenir. Des remerciements ont été adressés à Mlle Weill institutrice qui s'est beaucoup dévouée pour cette classe. Le message des autorités scolaires a été apporté par Mme Dr Ribordy, conseiller municipal qui a également apporté ses vœux aux élèves. Voici les noms des élèves qui ont reçu leur certificat :

1er degré : Nicole Agnolini, Tavanne, Chantal Bourquenez, Boncourt, Anne Bourquin, Porrentruy, Monique Chatelain, Moutier, Martine Charmillot, Tramelan, Patricia Freudiger, Court, Mariette Geiser, Malleray, Sonia Juillerat, Grandval, Christiane Oswald, Roches, Christine Schaub, Moutier et Silvia Tellenbach, Moutier.

2e degré : Carole Brachotte, Saint-Imier, Françoise Carnal, Courrendlin, Florence Donzé, Les Breuleux, Anne-Marie Frésard, Porrentruy, Philippe Hauri, Moutier, Christine Hennemann, Boncourt, Marianne Henry, Porrentruy, Silvia Kaeppli, Reconvilier, Ariane Lachat, Courrendlin, Anne Lehmann, Porrentruy, Nicolas Trinchan, La Heutte et Laure Vuillemin Bévillard. (kr)

LES EMIBOIS

Cinquante mille francs de dégâts

Hier à 13 h. 15, entre Les Emibois et Le Noirmont, le conducteur d'un camion à bétail des Ponts-de-Martel entreprit le dépassement d'une camionnette au moment où survenait en sens inverse un automobiliste de Mont-Tramelan. Le camion se rabattit sur la droite mais l'automobiliste qui avait freiné brusquement se jeta violemment contre lui. La voiture fut repoussée dans le fossé et le camion renversé sur le flanc gauche. Par chance, l'automobiliste, M. Hans-Rudolf Gerber, âgé de 22 ans, de Mont-Tramelan, s'en tire avec une commotion. Il a été hospitalisé à Saignelégier. Sa voiture neuve est démolie alors que le camion a subi des dommages importants. Les dégâts atteignent quelque 50.000 francs. (y)

LA FERRIÈRE

Vol dans un atelier

Un inconnu est entré dans l'atelier de M. Lanz après avoir brisé une vitre au moyen d'un outil indéterminé. Plusieurs meubles furent fouillés et le voleur a trouvé une somme de 1100 francs. (rj)

ACTION

pour la soif de juin.

Profitez-en!
La soif vous reviendra moins cher.
Meltina. Le désaltérant fruité. Vous le trouverez à votre goût.



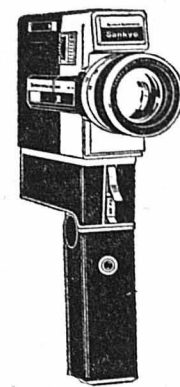
* Maintenant encore plus fruité.

Lintas ME 3-74

SANKYO CM 300

CAMERA CINEMA SUPER 8

automatique
Zoom électrique 3,3 fois
Image par image
Télécommande électrique etc.



SEULEMENT

Fr. 398.-

UNIPHOT SA

la personnalisation du service

La Chaux-de-Fonds: Photo-Ciné Aubert - Photo-Ciné Nicolet; Cernier Photo Ciné Schneider; Le Locle: Photo-Ciné Curchod-Nicolet; St-Imier: Photo-Ciné Moret; Sainte-Croix: Photo-Ciné Agliasia; Fleurier: Photo-Ciné Schelling.

HF

Le Discount du Marché

Fornachon & Cie
Rue du Marché 6
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 23 26

SIEMENS

LAVE-VAISSELLE LADY L	2298.-	1798.-
LAVE-VAISSELLE LADY S	1366.-	1160.-
ASPIRATEUR LUGE 3200	498.-	438.-

Profitez de nos prix Discount les plus bas

A VENDRE

OPEL REKORD 1700 73

grise, 11 000 km., magnifique occasion

CENTRE OCC. LA CHAUX-DE-FONDS
Terreaux 45 - Tél. (039) 23 61 88

LUNETTES C. Dior
von
gunten
Av. Léop. Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

A VENDRE

Renault 15 TS

modèle 1972, expertisée.

GARAGE INTER AUTO
Avenue Charles-Naine 33
(039) 26 88 44 ou (038) 41 37 03, privé.

Appartement 3 1/2 chambres

à louer pour le 1er septembre 1974, dans quartier Est de la ville. Tout confort, ascenseur, conciergerie, grande cuisine équipée d'une cuisinière à gaz. Loyer mensuel: fr. 430,10 tout compris.

Tél. (039) 23 67 41.

LIVRES

d'occasion tous genres, anciens, modernes. Achat, vente et échange. Lib. Place du Marché. Tél. (039) 22 33 72 La Chaux-de-Fonds

A VENDRE

SIMCA 1100 GLS 73

turquoise, 16 500 km., état de neuf.

CENTRE OCC. LA CHAUX-DE-FONDS
Terreaux 45 - Tél. (039) 23 61 88

Aufina - à coffre ouvert pour vos crédits personnels.

Aufina SA
8, rue du Bassin
2001 Neuchâtel
Tél. 038/24 61 41

Passez à nos guichets ou téléphonez-nous.

Un crédit Aufina est un crédit sûr et loyal. Les conditions sont clairement définies et, en cas d'incapacité de travail prolongée, une assurance paie les mensualités pour vous.

Ou encore, remplissez sans attendre le coupon ci-contre et expédiez-le à Aufina. En peu de temps, l'argent désiré est à votre disposition.



Aufina - à coffre ouvert

Institut spécialisé de l'Union de Banques Suisses

Coupon 46

Je désire un prêt personnel de Fr. _____

remboursable en 6/9/12/15/18/24 mois

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

N° postal _____ Lieu _____

Date de naissance _____

Signature _____



Si on parlait vacances et... Livret ETI?

Oui, parlons-en des vacances, c'est un sujet d'actualité et bien le plus agréable ma foi. Voici à peu près ce que l'on entend tous azimuts à cette époque de l'année: «Bientôt en vacances? - Dans quinze jours à peine. - Cap sur l'Espagne toujours? - Euh oui, le trajet est un peu long en voiture, mais le climat vous comprendez... - Pour nous ce sera la Yougoslavie cet été, mais en avion car avec le bébé...»

Si vous saviez comme ça me dérange de dire à tous ces gens: Allez-y, partez en vacances, en Espagne, en Italie ou n'importe où en Europe, en voiture, en avion, en train, comme vous voulez, mais partez avec le Livret ETI! Ça ne vous coûtera que 20 francs pour 12 mois (prix abonnement) et, en cas de pépin à l'étranger, vous n'aurez qu'à faire signe au TCS. Le dépannage, les rapatriements de toutes sortes, la protection juridique, les lettres de crédit et bien d'autres services, c'est l'affaire du TCS et... du Livret ETI!

Veillez adresser ce coupon au Touring Club Suisse, Division de publicité, rue Pierre-Fatio 9, 1211 Genève 3. Tous renseignements également auprès des Offices du TCS.

J'adhère déjà au TCS et désire recevoir une documentation sur le Livret ETI réservé aux sociétaires de votre Club

Je ne suis pas encore sociétaire du TCS; veuillez m'adresser:
- une documentation sur les services de votre Club
- une documentation sur le Livret ETI

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ NPA _____ Localité _____

mp/ 25.6.74

Décriminalisation de l'avortement

Le Conseil fédéral a pris sa décision

Le Conseil fédéral, annonce un communiqué de la Chancellerie fédérale, a poursuivi hier ses délibérations sur l'initiative populaire concernant la décriminalisation de l'avortement. Il a pris les décisions de principe suivantes:

● Proposition est faite à l'assemblée fédérale de recommander au peuple et aux cantons le rejet de l'initiative sans contre-projet.

● Le Conseil fédéral soumettra à l'assemblée fédérale un projet de loi sur la protection de la grossesse et les dispositions pénales relatives à l'avortement. Ce projet repose sur la solu-

tion dite « des indications » avec indications sociales.

● Eu égard au caractère éthique particulier des problèmes qui se posent dans ce contexte, le Conseil fédéral a déchargé le conseiller fédéral K. Furgler, chef du Département de justice et police, du soin de présenter cette affaire à l'assemblée fédérale. Il a considéré que le système collégial peut et doit permettre de trouver des solutions internes lorsqu'un de ses membres ne se sent pas en mesure, pour des raisons de conscience, de défendre une décision du gouvernement au Parlement et devant l'opinion publique, sinon ce système ne pourrait garder

toute la souplesse nécessaire. Lorsque la morale et la politique sont en étroite relation, comme c'est le cas ici, il convient d'accorder la priorité au respect des convictions personnelles, même si le système collégial n'a pas prévu de solution institutionnelle pour de tels conflits de conscience, d'ailleurs extrêmement rares.

● M. Brugger, président de la Confédération, défendra le projet devant l'assemblée fédérale. Le Conseil fédéral, conclut le communiqué, estime que le caractère exceptionnel de cette décision justifie en l'occurrence qu'il se fasse représenter par le président de la Confédération. (ats)

Libre opinion

Au lieu d'une liberté claire un compromis confus

— par Me Maurice FAVRE —

Le parti radical et le parti socialiste s'étant tous deux prononcés en faveur de la liberté d'interrompre la grossesse au cours des trois premiers mois de celle-ci, on attendait du Conseil fédéral, dont la majorité se compose de deux socialistes et de deux radicaux qu'il se prononce, lui aussi, en faveur de la solution dite du délai. Il n'en est rien et, sans doute pour ménager l'opinion des deux conseillers fédéraux conservateurs, notre gouvernement s'est avancé dans la voie du compromis.

Il est naturel qu'on cherche à résoudre une question épineuse par un compromis. Mais encore faut-il que celui-ci soit acceptable pour les deux parties. Du temps des guerres de religion, on ne pouvait espérer ramener la paix en donnant raison pour moitié aux partisans de la Réforme et pour moitié aux partisans du catholicisme. Le seul compromis possible a été réalisé lorsque l'on s'est rendu compte qu'il fallait laisser chacun libre de ses opinions et renoncer à l'idée qu'une seule religion triomphe dans la Confédération.

Le compromis actuellement proposé par le Conseil fédéral se résume à une loi qui autorise l'interruption de la grossesse pour des raisons médicales ainsi que pour des raisons sociales. C'est ce qu'on appelle la solution de l'indication médicale et sociale. Cette loi n'a pas encore été publiée et l'opinion du comité d'initiative ne peut être formulée avant l'étude d'un texte qui est vraisemblablement compliqué, pour ne pas dire touffu.

Tout ce qu'on peut dire est que si le Conseil fédéral a repris la solution de l'indication sociale telle que la propose la Commission des experts qui a récemment déposé son rapport, on se trouvera en présence d'une AGGRAVATION CONSIDÉRABLE DE LA RÉPRESSION par rapport à la loi actuelle. En effet, selon le Code pénal en vigueur, deux médecins peuvent déclarer l'in-

terruption de la grossesse admissible si la poursuite de celle-ci constitue un grave danger pour la santé, autrement dit pour l'état de PARFAIT BIEN-ÊTRE au point de vue physique, mental ou social. Le projet de la Commission d'experts relatif à l'indication médicale remplacerait la notion de parfait bien-être social par celle de GRAVE DÉTRESSE, qui est beaucoup plus restrictive.

Il s'agit donc de savoir si le Conseil fédéral a trouvé une autre notion à substituer à celle de détresse grave. En Angleterre, par exemple, on autorise l'interruption de la grossesse chaque fois que cette interruption offre MOINS DE RISQUES pour la santé physique ou mentale de la femme et de ses enfants, que la continuation de la grossesse.

On doit douter, cependant, qu'une définition très large de l'indication sociale puisse trouver l'appui des milieux conservateurs. Le refus du conseiller fédéral Furgler — fait unique dans l'histoire suisse — de défendre le projet devant les Chambres en est la première démonstration. Quant aux milieux libéraux, ils répugneront à admettre un compromis qui maintient les tracasseries et les ambiguïtés des avis confuses.

Dès lors il aurait vraiment mieux valu une solution claire, conforme à celle qui vient d'être adoptée en Autriche ainsi que dans les deux Allemagnes, après l'avoir été aux Etats-Unis d'Amérique, au Danemark et, tout récemment en Suède. Renoncer à punir l'avortement n'est pas rendre celui-ci obligatoire. Il en irait de cette manière comme du divorce, où la loi n'oblige personne à user des facultés qu'elle accorde.

Finalement, dans une matière qui dépend à tel point de la conscience des citoyens, il n'y a pas d'autre compromis possible que celui de s'en remettre à la liberté de conscience. Espérons que les Chambres fédérales le comprendront. La lutte idéologique qui se déroule en ce moment ne se terminera pas auparavant.

M. G.-A. Chevallaz devant le Conseil des Etats

«Débouchons sur une prise de conscience sans indulgence !»

Au début de la troisième semaine de session, le Conseil des Etats entend lundi après-midi les propos liminaires de son président, M. Baechtle (rad., SH) au sujet du plébiscite dans le Jura. Il apparaît comme certain, au vu des résultats du 23 juin que le Jura va devenir le 23e canton de Suisse, et il faut donc prévoir son accueil, ce qui intéresse tout particulièrement le Conseil des Etats. Il constate que grâce à son système fédéraliste, le problème du Jura a pu trouver une solution harmonieuse dans notre pays, solution facilitée par l'attitude compréhensive du canton de Berne qui a rendu possible le plébiscite. Il faut attendre les travaux d'une constituante jurassienne après que l'on saura aussi les limites géographiques du nouveau canton. La Chambre haute (tout en sachant qu'il y faudra encore quelques années) attend avec sympathie la suite des événements.

FINANCES FÉDÉRALES : ATTENTION

Tout au contraire du Conseil national visiblement pressé, il y a dix jours, d'en finir avec le compte d'Etat de la Confédération, le Conseil des Etats

épluche avec soin les comptes de ménage de dame helvétique. La Chambre des cantons se montre préoccupée non seulement du déficit monstre de près de 800 millions, mais encore de l'état précaire de la trésorerie fédérale, ce qui donne l'occasion à M. Chevallaz, conseiller fédéral et chef du Département des finances, d'insister sur la nécessité d'une attitude plus critique. Le Conseil des Etats approuve les comptes de la Confédération par 31 voix sans opposition.

IL N'EST PAS ADMISSIBLE...

A l'issue du débat d'entrée en matière, M. Chevallaz a déclaré sans ambages que devant le déficit présent (et surtout ceux qui s'annoncent), l'examen des comptes doit déboucher sur une prise de conscience sans indulgence : situation d'un Etat pauvre dans un pays riche d'une part, caractère de pleine santé du bilan fédéral de l'autre, et de plus, la relative modération du train de vie de la Confédération comparé aux dépenses d'autres Etats industriels. Ce paradoxe doit renforcer la sévérité de notre jugement. Il n'est pas admissible que l'Etat s'endette lourdement en temps de prospérité, pour se trouver en difficulté de trésorerie au moment où la grande partie des entreprises bouclent des bilans favorables, et où trop de capitaux s'engagent à court terme dans les spéculations de l'Euromarché. Pas admissible non plus que la Confédération pèse sur le marché interne par des emprunts qui contribuent à la hausse du taux de l'intérêt. Nous mangeons actuellement notre blé en herbe ! Et M. Chevallaz de rappeler les avertissements du rapport Joehr de 1966.

MODÉRONS NOS DÉPENSES !

Il faut donc que les pouvoirs publics procèdent à des choix plus rigoureux dans leurs engagements, à une modération de leurs dépenses, sans que pour autant l'Etat fédéral puisse renier sa mission de péréquation entre les cantons, les activités économiques et les catégories sociales, et celle d'assurer la prospérité du pays, son indépendance et sa sécurité militaire. Mais des sélections sont inévitables, dont le refus de générosités qui n'auraient pas de couverture et de contre-partie, la volonté de subordonner les programmes à nos ressources. Il faut être mieux conscient du fait que le temps de la croissance en progression géométrique est terminé — le miracle ne se renouvellera plus : nous devons donc réapprendre à marcher, à mesurer nos pas, à compter, à payer ce qui est dû : c'est la crédibilité de notre Etat qui est en jeu.

Le Conseil des Etats a écouté cette exhortation, visiblement heureux que le grand argentier fédéral ne rappelle point avec trop d'insistance la responsabilité entière des Chambres en matière de finances fédérales.

ÉCONOMIE HYDRAULIQUE : ...ET DE TROIS

En 1972, le Conseil fédéral a soumis aux Chambres la proposition de réviser les articles de la Constitution fédérale sur l'économie hydraulique. Une année plus tard, le Conseil national a donné le feu vert pour une rédaction assez différente du texte gouvernemental. Aujourd'hui, le Conseil des Etats se penche sur un troisième texte encore plus remanié, plus clair mais plus long que celui du national. Le problème central : jusqu'à quel point la Confédération doit-elle disposer de compétences pour intervenir dans un domaine qui concerne essentiellement les cantons et les communes ? Le Conseil fédéral est prêt à se rallier aux conclusions de la commission : il ne faut pas légiférer davantage que nécessaire et

PARIS. — Le coup d'envoi de la célébration de la Fête nationale par les Suisses de l'étranger a été donné dimanche par la colonie helvétique de Paris et de la région parisienne. Ce 1er août d'une remarquable précocité était fête pour la 25e fois à Jouy-en-Josas, dans un établissement d'enseignement créé par des Suisses et toujours dirigé par eux, le parc du Montcel, en présence de plus d'un millier de participants.

laisser une large part des compétences aux cantons. Toutefois, l'intervention de la Confédération doit être mieux précisée à une époque où l'eau devient de plus en plus matière précieuse pour l'économie comme pour chacun. Une nouvelle loi de protection des eaux suivra.

Au Conseil des Etats, une seule discussion d'envergure : la protection des droits d'utilisation existants, notamment ceux des usines hydro-électriques, dans le cadre des exigences nouvelles de la protection de l'environnement.

Une minorité demande de biffer cette disposition qui ne doit pas figurer dans ce texte constitutionnel. Seul orateur romand, M. Reverdin, libéral genevois, estime inutile de telles dispositions qui déparent un texte parfaitement clair. M. Ritschard, conseiller fédéral, pense aussi que cette matière doit être réglée dans la future loi. Au vote, le Conseil des Etats décide par 20 voix contre 12, dans ce sens.

Au vote d'ensemble, les articles 24 bis et 24 quater nouveaux, sont approuvés par 27 voix contre 1. Le Conseil national devra une nouvelle fois s'occuper de cette matière difficile.

Hugues FAESI

Deux postulats acceptés par le Conseil national

L'exécution de la N1 entre Yverdon et Morat sera probablement retardée

De notre correspondant à Berne : Denis BARRELET

Deux faits saillants hier au Conseil national :

L'adoption par 135 voix contre zéro de la nouvelle loi sur l'aide aux Ecoles suisses à l'étranger. Puis l'acceptation de deux postulats concernant les liaisons routières entre la Suisse allemande et la Romandie. «Trois autoroutes parallèles sur un front de 40 km, c'est trop», a dit l'auteur d'un des postulats, le libéral vaudois Thévoz. Le conseiller fédéral Hurlimann, sans faire siennes toutes les conclusions du député vaudois, s'est dit d'accord de retarder l'exécution du tronçon Yverdon - Morat de la N1. Mais seulement de le retarder.

Il n'existe pas de grandes controverses sur l'utilité des écoles suisses à l'étranger. La commission du Conseil national étant rentrée enchantée d'un voyage qu'elle a pu faire à Milan — il est si rare qu'une Commission parlementaire siège à l'étranger — on s'est dit qu'il fallait tout de même consacrer quelques quarts d'heure à cette gentille loi. Les 19 écoles suisses sont non seulement un soutien pour nos compatriotes à l'étranger, mais elles contribuent au rayonnement du pays.

Elles favorisent la rencontre entre les Suisses et les étrangers et constituent dans certains pays une aide (modeste) au développement.

POUR LES ENFANTS DES RICHES ?

Tout au plus peut-on se demander si ces écoles ne sont pas faites pour des élèves de classes aisées. Non, ont répondu les rapporteurs de la commission, M. Haller (soc, AG) et Mlle Tilo Frey (rad, NE). Il n'y a pas de barrière financière pour les élèves de nationalité suisse. Quant aux élèves étrangers, en Amérique du Sud notamment, ils proviennent souvent de classes moyennes. A l'école de Santiago du Chili, par exemple, 15 pour cent des élèves ne paient pas d'écolage.

Pour que les écoles suisses répondent encore à leur but, il est nécessaire qu'elles puissent justifier d'une certaine proportion d'élèves suisses, ont souligné quelques députés. La loi imposera désormais une limite : 30 pour cent.

L'élément principal de la loi consiste en un règlementation nouvelle des contributions fédérales aux frais d'exploitation. La Confédération prendra à sa charge l'intégralité des traitements versés aux directeurs et aux professeurs principaux de nationalité suisse.

Le nouveau système entraînera pour la Confédération un supplément de dépenses de 3 millions au titre de subventions d'exploitations (total en 1973 : 6 millions). En contre-partie, les budgets des écoles seront soumis au Département de l'intérieur, qui disposera ainsi d'un plus grand pouvoir de contrôle.

UN SACRIFICE DÉMESURÉ

Chapitre des routes maintenant. L'entrée en matière sur le projet de révision de la loi sur la circulation routière a été votée, mais l'examen de détail a été renvoyé à un autre jour.

Avec les postulats de MM. Bussey (soc., VD) et Thevoz (lib., VD), on aborde le tribut naturel exigé par la circulation routière. M. Bussey voudrait qu'on retarde la réalisation du tronçon Yverdon - Avenches de la N1 et qu'on accélère la réalisation de la 12 Berne - Fribourg - Vevey. M. Thevoz va plus loin : il propose carrément de renoncer à la réalisation du tronçon en question.

Mais afin qu'il existe tout de même une liaison rapide entre Berne et Lausanne, il suggère de faire aboutir la N12 non pas à Vevey, mais à Chexbres, et d'améliorer l'actuelle route par la Broye en construisant des routes de contournement à Dompierre et à Domdidier.

Le programme des routes nationales date de 1960. Il doit être repensé, affirme M. Thevoz, car bien des choses ont changé depuis lors. On s'est rendu compte que l'automobile n'était pas une fin en soi. L'ordre des priorités s'est modifié. En l'espèce, la construction de l'autoroute exigerait un lourd sacrifice : 130 hectares de terre agricole de grande valeur ainsi qu'une réserve naturelle unique au bord du lac de Neuchâtel.

LA N5 ET LA N12 NE SUFFISENT PAS

Le conseiller fédéral Hurlimann répond.

Grâce à la N12, la liaison autoroutière entre la Suisse allemande et la Suisse romande sera une réalité à partir de 1979-80. Pour ce qui est de la N1 entre Lausanne et Yverdon, on peut avancer la date de 1981-82. Quant au tronçon contesté, on peut constater qu'il y a dix ou quinze ans, chacun demandait la construction d'autoroutes. Aujourd'hui, le vent a tourné. On oublie que les autoroutes ont largement contribué à décharger les villes et les villages, qu'elles n'ont pas eu que des effets néfastes pour l'environnement.

A Genève

Mort du compositeur Darius Milhaud

► Suite de la 1re page

Né le 4 septembre 1892 à Aix-en-Provence d'un père banquier, il commence à jouer du violon dès l'âge de sept ans. Après des études secondaires au Lycée d'Aix il est admis à 17 ans au Conservatoire national de musique de Paris.

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, il rencontre Claudel, alors ambassadeur de France au Brésil, qui lui confie pendant deux ans la fonction de secrétaire. Après la guerre, il forme avec Durey, Honegger, Poulenc, Auric et Germaine Taillefer, un mouvement de jeunes compositeurs d'avant-garde, le « Groupe des Six ».

Peu après avoir épousé sa cousine en 1925, une aggravation de ses rhumatismes le laisse pratiquement paralysé. Il fréquente le cabaret déjà en vogue « Le Bœuf sur le Toit », ainsi qu'Arceuil où habite Satie.

Célèbre dès 38 ans après la création de son opéra « Christophe Colomb », il doit fuir en 1940 devant l'avance allemande et la persécution des juifs. Il part pour les Etats-Unis et va enseigner l'harmonie au Mills College près de San Francisco. Il regagne la France en 1944 et devient professeur au Conservatoire national de musique.

Dès lors, il se partage d'une part entre la composition et l'enseignement, et de l'autre entre Mills College, sa Provence natale et son appartement du boulevard de Clichy à Paris. De plus en plus affecté par la maladie et par l'âge, il ne paraît plus guère en public et va se fixer en Suisse. (afp, ap)

L'IMPARTIAL FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES

Direction générale: Willy Gessler
Rédacteur en chef responsable: Gil Baillod
Rédaction-Administr.: La Chaix-de-Fonds
Rue Neuve 14 - Tél. 039/21 11 35 - Téléc 35 251
Le Locle - Pont 8 - Téléphone 039/31 14 44

En Valais

Gros carambolage

Dans la nuit de dimanche à lundi, un gros carambolage dans lequel étaient impliqués trois voitures s'est produit entre Saint-Maurice et Martigny à la hauteur de La Balmaz. Il a fait un mort et 9 blessés. Une voiture immatriculée en Espagne a dérapé sur la chaussée mouillée, est partie sur la gauche de la route où elle a percuté de plein fouet un véhicule portant plaques argoviennes avant d'être à son tour emboutie par une voiture vaudoise. Du véhicule espagnol, l'on devait retirer le corps de Mlle Alvide Folgueira, tuée sur le coup alors que son conducteur et trois autres passagers étaient blessés. Les 4 occupants de la voiture argovienne furent également blessés ainsi que le conducteur de la voiture vaudoise.

Voir autres informations suisses en page 14

L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE

Mutations dans le haut commandement de l'armée

Le Conseil fédéral a procédé à un certain nombre de mutations au sein du haut commandement de l'armée, indique un communiqué du Département militaire fédéral qui en donne la liste.

DÉMISSIONS ET LIBÉRATIONS DU COMMANDEMENT

Sont libérés de leurs fonctions au 31 décembre prochain avec remerciements pour les services rendus: le colonel divisionnaire Harald de Courten, chef du service de l'artillerie et chef d'arme, le colonel divisionnaire Kurt Rickenmann, chef du service de l'adjudance, le colonel divisionnaire Ernst Wetter, chef du service de l'aviation et de la défense contre avions et chef d'arme, le colonel brigadier Peter Burgunder, commandant d'une brigade de forteresse, le colonel brigadier Kurt Buhner, commandant d'une brigade de réduit, le colonel brigadier Ernst Steiner, commandant d'une brigade frontière.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Le colonel Roger Mabillard, 1925, de Bagnes (Valais), est promu au grade de colonel divisionnaire, en sa qualité de sous-chef d'état-major front de l'état-major du groupement de l'état-major général. Le colonel Mabillard est licencié es sciences commerciales et économiques de l'Université de Lausanne.

Le colonel divisionnaire Hans Rapold, 1920, de Rheinau, sous-chef d'état-major planification de l'état-major du groupement de l'état-major général, est nommé chef d'état-major des cours et des exercices stratégiques. Le colonel divisionnaire Rapold est Dr es sciences de l'Université de Zurich.

Le colonel brigadier Ernst Wyler, 1924, de Langenbühl (Berne), est nommé sous-chef d'état-major planification de l'état-major général et promu en même temps colonel divisionnaire.

Le colonel EMG Hans Rudolf Schild, 1924, de Brienzwilier, actuellement chef d'état-major de la brigade de DCA 33, est nommé chef d'état-major et chef de division du commandement des troupes d'aviation et de défense contre avions et promu en même temps colonel brigadier.

Le colonel divisionnaire Enrico Franchini, 1921, de Frasco, présentement sous-chef d'état-major du groupement de l'adjudance est nommé commandant de la Div. mont 9.

Le colonel Stettler



Le nouveau colonel divisionnaire Edwin Stettler.

Le colonel brigadier Edwin Stettler, 1925, d'Eggwil, est nommé commandant de la div mec 1 et promu en même temps colonel divisionnaire. Licencié es sciences commerciales et économiques de l'Université de Lausanne, le colonel brigadier Stettler est entré au service de la Confédération en 1951 comme officier instructeur de l'artillerie. Alternant avec des services à l'état-major général, il a commandé la btr ob ld II-72, le bat fus mot 4 et le rgt inf 70. Depuis le 1er janvier 1974, il est chef d'état-major du corps d'armée de campagne 1.

Le col Stettler a commandé les troupes du régiment 8, neuchâtelois en 1973 lors du fameux cours dans la région de Bâle, pour la première fois toute la troupe était sous tentes. Très appréciés des soldats neuchâtelois, le col Stettler a marqué par sa gentillesse et son amabilité. Il remplace le colonel divisionnaire Olivier Pittet, promu commandant du 1er corps d'armée.

Le colonel EMG Pierre-Marie Halter, 1925, de Visp et Eschenbach, est nommé sous-chef d'état-major du groupement de l'adjudance et promu en même temps colonel divisionnaire. Le colonel EMG Halter est licencié en droit de l'Université de Fribourg.

Le colonel EMG Fritz Wermelinger, 1922, de Triengen, est nommé chef de service de l'artillerie et chef d'arme et promu en même temps colonel divisionnaire. Le colonel EMG Wermelinger est ingénieur rural diplômé EPF.

Le colonel brigadier Jean-Pierre Gehri, 1916, de Seedorf, est nommé chef du service de l'adjudance et promu en même temps colonel divisionnaire. Le colonel brigadier Gehri est licencié es sc. pol. de l'Université de Lausanne. Il est entré au service de la Confédération le 1er août 1941 comme officier instructeur d'artillerie. Alternant avec des services à l'état-major général, il a commandé la btr can ld 201, le gr ld 51, le rgt art 10 et une brigade de forteresse.

Le colonel brigadier Arthur Moll, 1921, de Dulliken (Soleure) est nommé chef du service de l'aviation et de la défense contre avions et chef d'arme, et promu en même temps colonel divisionnaire.

SONT NOMMÉS ET PROMUS COLONELS BRIGADIERS :

Le colonel Walter Scherrer, 1920, de Schaffhouse, officier instructeur d'infanterie, en qualité de commandant d'une brigade frontière.

Le colonel EMG Robert Lavanchy, 1917, de Satigny et Forel (Lavaux) officier instructeur des troupes de protection aérienne et précédemment d'infanterie, en qualité de commandant d'une brigade de forteresse. Alternant avec des services en qualité d'officier EMG, il a commandé la cp EM bat fus 4, le bat fus 5 et le rgt inf 70.

Le colonel EMG Hans Kuttel, 1923, de Vitznau, officier instructeur de l'artillerie, en qualité de commandant d'une brigade de forteresse.

Le colonel EMG Kurt Weber, 1925, de Tauffelen, chef de division à l'état-major du groupement de l'adjudance et instructeur, en qualité de commandant d'une brigade de réduit.

Le colonel EMG Heinrich Mandli, 1924, de Laufen-Unwiesen, officier instructeur des troupes d'aviation, en qualité de commandant de la brigade d'aviation 31.

Le colonel René Planche, 1927, de Collombey-Muraz, officier instructeur de l'artillerie, en qualité de chef d'état-major du ca camp 1, alternant avec des services en qualité d'officier EMG, il a commandé la btr can ld 111-41, le gr can ld 41 et le rgt art 2.

Le colonel Kaspar Haug, 1917, d'Aeschi près de Spiez, est promu colonel brigadier en sa qualité de nouveau chef de l'intendance du matériel de guerre. (ats, Impar)

Après le meeting de Genève

La «Pasionaria» et M. Carrillo ne pourront plus venir en Suisse

Le Conseil fédéral a décidé, hier, d'interdire indéfiniment l'entrée en territoire suisse à la «Pasionaria» Dolores Ibarruri, et à M. Santiago Carrillo, dirigeants communistes espagnols en exil, pour avoir pris la parole au meeting communiste de dimanche à Genève, malgré l'interdiction des autorités helvétiques.

Cette décision a été prise au cours de la session régulière que tenait le Conseil fédéral à la même heure à laquelle les intéressés quittaient la Suisse.

PROTESTATION DU PDT

Par ailleurs, après la décision du Conseil fédéral le parti du travail a

publié une prise de position disant notamment :

« Le secrétariat du parti suisse du travail (pdt) élève une protestation indignée contre l'inqualifiable attitude du Conseil fédéral qui vient de prendre une décision d'interdiction de séjour contre Dolores Ibarruri: la Pasionaria — et Santiago Carrillo, secrétaire du parti communiste d'Espagne, à la suite du meeting de Genève, alors que celui-ci, de l'aveu même des autorités, de la police et de l'ensemble de la presse, s'est déroulé dans un ordre et une discipline impeccables, sans qu'aucun incident, si minime soit-il, ne se soit produit. » (ats)

Encouragement de l'agriculture de montagne

Maintenir une population suffisante

La mise en valeur des régions alpêtres intéressent non seulement les paysans montagnards, mais le pays tout entier. C'est la raison pour laquelle le maintien d'une population suffisante dans les régions difficiles à exploiter doit constituer un objectif de politique nationale. Telle est l'une des principales conclusions du 3e Symposium international des paysans montagnards, qui s'est déroulé à Ilanz du 28 au 30 mai dernier sous la présidence de M. J. Cl. Piot, directeur de la division de l'agriculture du Département de l'économie publique. Une délégation de la République fédérale d'Allemagne, était conduite par le directeur ministériel Petrich et une d'Autriche par le mi-

nistre fédéral Weiss. Des représentants de la province autonome du Tyrol du Sud et de la Suisse ont également participé aux débats.

Bien qu'elle ne soit plus guère en mesure de survivre par ses propres moyens, l'agriculture de montagne reste un élément important de l'économie générale. Dans les régions dont l'exploitation présente des difficultés, il faudra donc créer des occasions de travail supplémentaires, de meilleures possibilités de formation et une infrastructure englobant tous les secteurs. D'autre part, l'exploitation optimale du sol par les agriculteurs exigera des mesures visant à améliorer les bases de production, comme les remaniements parcellaires, les aménagements de chemins, les assainissements de bâtiment et, ce qui est nouveau, le regroupement des terres louées. Des paiements destinés à compléter et à améliorer le revenu paysan, comme les contributions aux frais des détenteurs de bétail bovin et, le cas échéant, des primes selon la surface des terres exploitées, sont également nécessaires. (ats)

Théâtres bâlois

Subvention votée

Le souverain bâlois a voté hier par 23.033 oui contre 16.072 non une augmentation de 1,8 million de francs de la subvention destinée aux théâtres de la ville — subvention réduite de 0,8 million.

Grâce à cette augmentation, la contribution de l'Etat se monte désormais à 15,8 millions de francs par année et le nouveau théâtre, qui a coûté environ 50 millions, pourra donc entrer en activité. Une votation populaire à ce sujet était devenue nécessaire, car l'Action nationale, qui en automne 1973 avait déjà fait échouer une première proposition de 2,6 millions, s'apprêtait à combattre par un référendum la proposition réduite, après son approbation par le Grand Conseil. (ats)

SAVIGNY. — Sur invitation de M. Chi-Peng-fei, ministre des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, le conseiller fédéral Pierre Graber se rendra à Pékin le 1er août.

BERNE. — La Société suisse pour l'énergie solaire a été constituée à Berne samedi. Cette société a pour but d'encourager le développement des recherches sur l'énergie solaire et sur ses applications, de favoriser les échanges de vues scientifiques et techniques entre ses membres, de diffuser l'information dans le public et de cultiver les relations internationales.

Votations fédérales

Le Conseil fédéral a indiqué les dates réservées pour les prochaines votations. L'initiative dite du «Modèle de Lausanne» a été retirée. La votation du 20 octobre prochain aura donc pour seul sujet l'initiative sur la surpopulation étrangère. Pour l'année prochaine, les dates provisoirement retenues sont le 2 mars et le 18 juin. L'objet de ces votations n'est pas encore connu, mais celle du 2 mars pourrait voir l'article conjoncturel soumis au peuple. En cas d'objet urgent, une votation supplémentaire pourrait être fixée au 7 décembre 1975, ce que le Conseil fédéral ne souhaite cependant pas, les élections au Conseil national ayant lieu peu auparavant. (ats)



Le feuilleton illustré des enfants
Petzi, Riki et Pingo
par Wilhelm HANSEN

BULLETIN DE BOURSE
Cours communiqués par : SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table of stock market data for Neuchâtel, Lausanne, Genève, and Zurich, listing various companies and their share prices.

Table of stock market data for BALE (Actions suisses) and NEW YORK (Ind. Dow Jones), listing various companies and their share prices.

Table of stock market data for Billets de banque étrangers, Prix de l'or, and Fonds SBS, listing various financial instruments and their values.

Table of stock market data for Fonds de placement communiqués par l'Union de banques suisses, listing various investment funds and their values.

En matière d'épargne aussi, les chiffres en disent plus que de longs discours.



Nos nouveaux taux d'intérêt:
(valables dès le 1.7.74)

Livret d'épargne Compte d'épargne	5%
Livret et compte d'épargne-placement	6%
Livret d'épargne «Jeunesse»	6%
Carnet de dépôt Compte de dépôt	3 1/2%

Un fait est clair: épargner, c'est prévoir.

A tous les guichets UBS, vous trouverez conseil et assistance pour mieux faire fructifier vos économies.



Union de Banques Suisses

NOUS CHERCHONS

HORLOGER

(pour petits calibres)

Semaine de 5 jours, horaire libre.

Sur désir peut travailler également dans la station de Films. Haut salaire. Jour de congé selon désir.

Zoppi

UHREN BESTECKE JUWELEN

7000 CHUR MARTINSPLATZ TEL. 081 22 37 65
7018 FLIMS-WALDHAUS

A LOUER

pour dates à convenir :

CHAMBRES

indépendantes, meublées ou non, avec chauffage central et part à la salle de bain, rues Jacob-Brandt et Promenade.

APPARTEMENTS

avec chauffage central général, 1 1/2 et 2 pièces, Aurora, Temple-Allemand, Combe-Grieurin et Numa-Droz.

GARAGES

chauffés ou non, rues Numa-Droz et Prévoyance.

S'adresser à Charles BERSET, gérant d'immeubles, rue Jardinière 87
Tél. (039) 23 78 33

Dame veuve

dans la septantaine, serait très heureuse de sympathiser avec

D A M E

de caractère gai, solitaire également pour échange d'idées.

Veillez téléphoner le soir au (039) 22 26 77.

A VENDRE

CORVAIR

1966, expertisée, fr. 1500.—

Tél. (039) 26 84 28, à 12 h. 30.

A VENDRE

Alfa Romeo 2000 73

beige, peu roulé, prix intéressant

CENTRE OCC. LA CHAUX-DE-FONDS
Terreaux 45 - Tél. (039) 23 61 88

ON CHERCHE

sommelière (er)

connaissant si possible les deux services. Gros gain, nourri(e) et logé(e).

HOTEL DU CHASSERAL
Tél. (038) 51 24 51.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 40 ct. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

Chambres à louer

STUDIO meublé, indépendant, bain, libre. S'adresser 25, Hôtel-de-Ville, 1er étage. Tél. (039) 23 29 85.

JOLIES CHAMBRES MEUBLÉES, tout de suite. S'adresser Léopold-Robert 90, appartement 21, de 18 h. 15 à 19 h. 15.

TRÈS BELLE CHAMBRE, centre, confort, 1er juillet. Tél. (039) 22 58 25.

A vendre

UN DIVAN-LIT pour 2 personnes avec un fauteuil, état de neuf, velours jaune-or. Tél. (039) 23 41 80, heures des repas.

Demandes à acheter

PIANO d'occasion. Tél. (039) 23 63 16.

VIEILLES POUPÉES, JOUETS, avant 1930. Bon prix. Pour collection-musée. Déplacements partout. Tél. 039/23 86 07 ou 23 05 05.

Perdus - Trouvés

PERDU CHAT tigré avec collier et 2 clochettes « Micki ». Tél. (039) 23 80 09.

LE LOCLE

Demandes à acheter

VÉLO MILITAIRE avec si possible sacoches de cadre. Tél. (039) 31 22 73, Le Locle.

Réparations
MONTRES
RÉVEILS
PENDULES

AUBRY

Paix 9
Tél. 039/22 33 71



Logement

2e étage, 3 chambres, complètement remis à neuf, est à louer tout de suite rue Fritz-Courvoisier 36 a. S'adresser : Gérance Bolliger, Grenier 27, tél. (039) 22 12 85-86

Cherchons OUVRIER menuisier QUALIFIÉ

pour seconder contremaître de caisserie.

Scierie des Eplatures S. A.
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 26 03 03

JE CHERCHE

vendeuse

pour une journée ou deux demi-journées par semaine.

Tél. (039) 23 28 30

Nous soussignés, protestons contre le jugement et le procès dit « des avortements »

opposant à un loi inhumaine, désuète et enfreinte journellement, des médecins qui, mis en face de situations souvent tragiques, sont coupables de remplir leur mission avec humanité. Nous leur affirmons notre soutien.

Découpez et envoyez à : S. FOUGERY, case postale 79, 2300 La Chaux-de-Fonds 6.



NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

DOMICILE :

Pour avoir des listes de souscriptions, adressez-vous à l'Echoppe des Six-Pompes, Balance 12, La Chaux-de-Fonds.

SHOP-LIFE BOUTIQUE

Marché 2 Téléphone (039) 23 03 17

complets, pantalons, chemises pullovers, etc.

TOUJOURS LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS!

LAC DE NEUCHÂTEL - RIVE NORD

**Lotissement de 15 villas
14 villas vendues**

Reste à vendre à des conditions très intéressantes (prix 1973), construction traditionnelle, très soignée phoniquement et thermiquement :

Une villa de 3 chambres (2 lits par chambre) plus un grand living-room avec cheminée, cuisine moderne complètement installée, avec machine à laver la vaisselle, salle de bains, WC.
Cave, débarras, salle de jeux.
Possibilité de créer une ou deux chambres supplémentaires avec douche et WC.
Chauffage au mazout.
Surface du terrain : 1775 m².
Situation magnifique, directement au bord du lac. Mur de protection contre les vagues. Propriété bien arborisée avec de grands arbres, essences diverses. Eau parfaitement propre, toutes les constructions raccordées à une station d'épuration des eaux usées. Cadre de nature magnifique et reposant, avec vue sur toute la chaîne des Alpes.

Pour tous renseignements et visites, s'adresser à COMINA NOBILE S. A., 18, rue de la Gare, 2024 Saint-Aubin (NE), tél. (038) 55 27 27.

28



Quand les nuits d'été sont si belles que vous avez envie de décrocher la lune...

...décochez des belles photos couleurs avec les films couleurs Kodak.



Kodak Société Anonyme

VACANCES Avis de mutation

prière d'écrire lisiblement / à expédier sous pli fermé

NOM _____ Prénom _____

Ancienne adresse : Rue _____
No postal [] Localité _____

Nouvelle adresse : Hôtel/chez _____
No postal [] Rue _____
Localité _____
Pays _____ Province _____

du _____ au _____ inclus

Important : Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse, doivent nous parvenir
► PAR ÉCRIT, AU MOINS 4 JOURS A L'AVANCE, s.v.p.
Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.
Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
Les frais de port supplémentaires pour l'étranger sont de 40 ct. par jour. Montant à verser par avance à nos caisses, à notre compte de chèques postaux 23-325 ou en timbres-poste. Service AVION sur demande.
Nous déclinons toute responsabilité en cas de distribution défectueuse à l'étranger.
Adm. de L'IMPARTIAL

AVIS DE TIR

Dates :
 2. 7. 74 0800 - 2200
 3. 7. 74 0800 - 2200
 4. 7. 74 0800 - 2200
 5. 7. 74 0800 - 2200

Zones dangereuses :
 Les Pradières limitées par les régions Les Petites Pradières - Pt 1430 - La Motte - lisière de forêts Est du Mont-Racine - jusqu'aux Petites Pradières.

Armes :
 Infanterie avec lance-mines
 Elévation maximale de la trajectoire 3000 m s/mer.

MISE EN GARDE :

1. Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Le bétail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées.
2. Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans la zone dangereuse et près des positions des pièces. La nuit, ils sont remplacés par trois lanternes ou lampions rouges disposés en triangle.
3. Projectiles non éclatés
 - En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser les projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant contenir encore des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser encore après plusieurs années.
 - La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du code pénal suisse demeure réservée.
 - Quiconque trouve un projectile ou une partie de projectile pouvant contenir des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et d'aviser immédiatement la troupe la plus proche ou le poste de destruction de ratés.
4. Les demandes d'indemnité pour les dommages causés doivent être faites au plus tard dix jours après les tirs. Elles seront adressées au commissaire de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procure les formules nécessaires.
5. Toute responsabilité est déclinée en cas de dommages dus à l'inobservation des instructions données par les sentinelles ou de celles figurant sur les publications de tir.

Poste de destruction des ratés : Cp GF 2, tf 038/24 43 00
 Demandes concernant les tirs : Tf 038 41 33 91
 Colombier le 10.6.74 Le Cdt ESO inf 202

MINI-PERMANENTE

Fr. 20.-

Notre grand succès :

Permanente à L'HUILE DE VISON

Fr. 32.-

AU SALON HUBERT
 GASTON MÉROZ
 Balance 14 - Tél. (039) 22 19 75

Notre offre de la semaine

Foie de porc et grillades à Fr. 4.50 le 1/2 kg.

Attriaux et fricassée de porc avantageux

SOCIÉTÉ DES MAÎTRES BOUCHERS
 La Chaux-de-Fonds - Le Locle
 Les Brenets - Les Ponts-de-Martel
 La Sagne - La Brévine

Livraisons à domicile - Vous nous rendez service en passant les commandes la veille ou avant 8 heures du matin. Merci d'avance.

LOÈCHE-LES-BAINS

A VENDRE

STUDIOS APPARTEMENTS DE 2-3-4 PIÈCES

RÉSIDENCE FLAMINIA

Bains, sport, détente au service de votre santé, voilà ce qu'offre Loèche-les-Bains dans son vaste cadre alpin.

Renseignements :
 Agence Immobilière Martin Bagnoud SA
 Route de Sion 3
 3960 SIERRE
 Tél. (027) 5 42 42

Coupon à détacher

Nom : _____
 Adresse : _____
 Tél : _____

HAUTE-NENDAZ (Valais)
 Altitude 1300 m

A LOUER pour juillet et août
chalets individuels appartements de vacances
 avec piscine privée.

Prix à la semaine.
 IMMO-CENTRALE - 1961 Haute-Nendaz, tél. (027) 4 54 24.

ZERMATT

A LOUER

pour juillet 1974,
chalet de vacances

complètement rénové, tout confort, 2 - 6 lits.

Tél. (039) 44 16 39

Prêts

immédiatement remboursement par petits acomptes plus avantageux

Depuis 1912 une seule adresse:
Banque Procrédit
 2301 La Chaux-de-Fonds, av. L.-Robert 23
 Tél. 039-23'16'12



Je désire Fr. _____
 Nom _____
 Prénom _____
 Rue _____
 Localité _____

VACANCES 1974

Prenez le temps de les préparer en profitant des avantages Perroco

- Les jetons pour toute tranche d'achat de Fr. 5.-
- Les conseils de notre équipe spécialisée et surtout dès Fr. 20.- d'achat

DOUBLES TIMBRES DU 25 JUIN AU 6 JUILLET

(produits nets et réglementés exclus)

Pas de changement d'horaire pendant les vacances horlogères

Droguerie Parfumerie



Mardi-vendredi
 7 h. 30 - 12 h. 15
 13 h. 15 - 18 h. 30
 Samedi 17 h.
 Fermé le lundi

5, place de l'Hôtel-de-Ville
 Tél. 22 11 68
 Succursale du Noirmont
 Place Centrale
 Tél. 53 15 53

Nous désirons établir le contact

avec les personnes susceptibles d'être intéressées à l'achat d'un appartement-villa.

Construction :
 - très soignée, répondant aux exigences les plus sévères
 - sur un seul niveau.

Situation :
 - localité de Cormondrèche, au lieu dit « Le Villaret »
 - vue imprenable et panoramique sur le lac et les Alpes
 - tranquillité
 - belles promenades en forêt, à plat et sur plusieurs kilomètres.

Transports publics à proximité :
 - station CFF du Villaret, arrêt facultatif
 - dès 1976, terminus ligne TN No 3 (trolleybus).

Veillez prendre contact en téléphonant au (038) 25 19 22, ou écrire à :
 Les Jopesses, case postale 1100, 2001 Neuchâtel.

LES ARTICLES PHOTO DU CATALOGUE INTERDISCOUNT

aussi chez **brugger**

Exemples :

SET PHOTO COSINA I :

Mesure CdS de la lumière au travers de l'objectif, couplée avec l'obturateur et le diaphragme (TTL), obturateur à rideau métallique Copal 1-1/1000 sec. et B ainsi que déclencheur automatique, synchronisation - flash, etc.

Cosina Hi-Lite 2,8/55 mm	449.-
Téléobjectif 2,8/135 mm	200.-
Sacoche universelle	39.-
Chainette de transport	9.90
Interchrome 135-36	13.-
Total par achats séparés	710.90

Economie **112.90**

598.-

Equipement complet, seulement

SET PHOTO COSINA III :

Cosina Hi-Lite 1,8/50 mm	524.-
Grand-angle 2,8/35 mm	188.-
Téléobjectif 2,8/135 mm	200.-
Sac universel de luxe	49.-
Etui toujours-prêt	42.-
Interchrome 135-36	13.-
Intercolor 135-36	4.90
Bon de développement	2.50
Total par achats séparés	1023.40

Economie **173.40**

850.-

Equipement complet, seulement

SET CINÉ CARENA :

Camera Carena 736

Avec objectif zoom 1,7/8-48 mm, changement électrique de focale à deux vitesses (power zoom), viseur réflex avec indication du diaphragme, automatisme d'exposition déconnectable, correction contre-jour, 18, 24 et 48 images/sec. ainsi qu'image par image.

Projecteur super-8 de classe avec objectif zoom 1,3/16,5-30 mm, lampe halogène à miroir 12 V/100 W pour une reproduction brillante des couleurs, projection en marche arrière et arrêt sur l'image, ralenti 4-6 im./sec., enfilage entièrement automatique.

L'équipement complet

Carena 736	620.-
Etui de luxe	66.-
Projecteur Imac 300 de Luxe	398.-
Film à scénario en couleurs	24.-
Multipack 2 Agfachrome	23.-
4 piles	2.80
Total par achat séparé, net :	1133.80

Economie **158.80**

975.-

L'équipement complet :

brugger AUDIO-VIDEO
 L.-Robert 23
 La Chaux-de-Fonds

Equipez-vous avant les vacances!

Bulletin de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de L'IMPARTIAL dès le :

_____ je paierai par 3 - 6 - 12 mois *

Nom et prénom : _____

Domicile : _____

No - Localité : _____

Signature :

ABONNEMENTS :

3 mois Fr. 23.- ; 6 mois Fr. 44.50 ; annuellement Fr. 86.-
 Compte de chèques postaux 23-325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.

* Biffer ce qui ne convient pas.

A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL



APRÈS LA FIN DU PREMIER TOUR DE LA COUPE DU MONDE

La cote des Hollandais en hausse mais les outsiders sont nombreux

Depuis leur difficile victoire sur le Chili, lors de la première journée, les Allemands répétaient : « Le favori No 1 de Cette Coupe du monde, c'est la Hollande ». Il était encore permis d'en douter après Hollande - Suède et après le mal qui a frappé pendant 24 heures l'équipe batave. Il n'est plus permis d'en douter maintenant après l'extraordinaire impression faite par les Cruyff, Neskens, Rep, Rensenbrink et consorts devant la Bulgarie. Quelle santé, quelle vitalité, quelle vitesse, quelle vivacité chez ces Hollandais et quel football est le leur. Au nombre des autres satisfactions :

- Les Polonais, qui ont battu et de ce fait éliminé

les Italiens finalistes 1970. Ces Polonais sont les seuls à avoir marqué leurs six points.

- La RDA, qui a surpris et s'est adjugé la première place du groupe 1 aux dépens de la RFA.

- La Suède, qui a enfin marqué des buts (trois devant l'Uruguay).

- L'Écosse, qui disparaît alors qu'elle aurait mérité de battre la Yougoslavie et de se qualifier de préférence au Brésil, qui ne progresse guère et ne marqua son but de la qualification que sur un mauvais tir de Valdomiro et une erreur du gardien zairois.

Qu'est-il advenu pour chacun des groupes ?

GROUPE 1 : Sont qualifiés RDA et RFA, les deux favoris, mais la RDA, grâce à un but de Sparwasser a pris la première place le Chili et l'Australie n'ayant jamais été inquiétés.

GROUPE 2 : Curieux groupe dans lequel les trois « grands » se sont départagés au nombre de buts marqués au Zaïre. Comme l'Écosse a été opposée au Zaïre lors de la première journée, elle s'est méfiée des Africains qui étaient encore très frais et n'a marqué que deux buts alors que les Yougoslaves en ont marqué neuf et les Brésiliens trois. Que la Yougoslavie soit qualifiée pour le deuxième tour, soit. Mais l'Écosse aurait dû normalement prendre la deuxième place.

GROUPE 3 : Derrière la Hollande, très supérieure, c'est la Suède qui s'est qualifiée à la suite d'une belle

victoire sur l'Uruguay. Les Sud-Américains ont d'ailleurs été un peu décevants dans l'ensemble. La Bulgarie n'a pas encore, depuis 1962, gagné un seul match dans un tour final.

GROUPE 4 : Derrière la Pologne — une équipe dont il faudra se méfier — l'Argentine a pris la deuxième place aux dépens de l'Italie. Ce qui est normal, car l'Argentine méritait déjà de vaincre l'Italie mercredi dernier.

Dans les huit équipes qualifiées, se trouvent six européennes : RDA, RFA, Yougoslavie, Hollande, Suède et Pologne, et deux sud-américaines seulement : Brésil — bien décevant — et Argentine, qui s'améliore au fil de la compétition semble-t-il.



Retour « triomphal » des Écossais

Billy Bremner et ses coéquipiers de la vaillante formation écossaise ont reçu hier un accueil triomphal à l'aéroport de Glasgow, où près de 10.000 supporters étaient venus les attendre à leur retour de Francfort. C'est sous un déchaînement d'acclamations et de hurras que les joueurs et leur entraîneur, Willie Ormond, sont descendus de l'avion aussitôt entourés par une

meute de « fans » hurlant leur soutien inconditionnel malgré l'élimination de leur équipe en Coupe du monde.

« C'est un accueil fantastique », murmurait Billy Bremner, les larmes aux yeux. Les joueurs sont ensuite montés dans un car qui a pris le chemin du centre de Glasgow en se frayant difficilement un passage au milieu de supporters déchaînés. (belino AP)



La joie des Argentins, après leur qualification. (belino AP)

Sévères critiques envers les Italiens après leur élimination des mondiaux

« Azzurri Kapput » — « La Dernière Polka » — « Italie à pic » : c'est par des titres de ce genre que la presse italienne stigmatisait l'élimination de la Squadra Azzurra de la Coupe du monde tandis que, dans ses commentaires, elle ne ménageait pas les critiques. En voici quelques exemples :

« Gazzetta dello Sport » (Milan) : « Dans les valises des Azzurri, avec les souvenirs d'un séjour inutilement cher, il y a cette élimination qui fait mal. Un remords, une faute qu'il ne sera pas facile d'oublier. »

« Tutto Sport » (Turin) : « Adieu rêves. Nous nous sommes tous fait des illusions. Nous sommes tous un peu coupables. Malheureusement nous

avons la maigre satisfaction d'avoir compris dès Vienne ce qui nous serait arrivé. »

« Stadio » (Bologne) : « Une épuration est indispensable. Ce n'est pas seulement la classe politique mais c'est aus-



La tristesse se lit sur le visage de Mazzola lors de sa rentrée à l'hôtel. (belino AP)

si celle du football (dirigeants, joueurs, affairistes) qui doit être chez nous radicalement changée. Assez de monuments, assez de culte de la personnalité. »

« La Stampa » (Turin) : « L'expédition a échoué sur tous les plans : partis avec l'organisation majestueuse d'une flotte qui ne craint aucune cuirasse, la tribu Azzurra s'est effritée en route comme une montagne de fromage blanc. »

« Corriere della Sera » (Milan) : « Ce n'est pas seulement la Squadra Azzurra qui est sortie battue du stade de Stuttgart, mais la présomption de tout notre football milliardaire. Les Azzurri sont rentrés chez eux : espérons qu'ils aient eu honte. »

« Il Tempo » (Rome) : « Maintenant préparons-nous au de profonds du football italien, le football où l'on continue de parler de milliards et que l'on dépense sans doute tandis que l'inflation nous tenaille. »

« La Nazione » (Florence) : « L'équipe polonaise — la plus jeune des seize participants au mondial — rapide, désinvolte, athlétique, a mis k.-o. l'équipe la plus vieille (plus de 29 ans de moyenne d'âge) et a mis en lumière impitoyablement ses limites techniques et athlétiques. »

«Grandes causes et petits effets»

Le premier tour a pris fin dimanche soir par la sensation que l'on connaît, l'élimination de l'Italie. Les huit équipes mises hors course au terme de cette première étape ont maintenant tout loisir de tirer les conclusions de cet échec relatif tandis que tous les espoirs sont permis aux huit participants au second tour. Pour les éliminés c'est le temps de la déception discrète ou celui des grandes lamentations, selon les espoirs où les millions placés dans cette Coupe du monde, selon les origines et les mentalités aussi. Ainsi l'Australie n'est pas déçue et, si elle est aussi réservée à l'heure du bilan, c'est qu'elle n'est véritablement satisfait que lorsqu'elle gagne, le Zaïre a oublié son cuisant échec yougoslave et ne se souvient plus que de son match contre le Brésil. Le Chili rappelle qu'il n'a perdu que deux à un contre les deux Allemandes réunies et les Bulgares se disent que, dans le fond, ces Hollandais étaient trop forts pour eux.

Haiti a marqué deux fois et les joueurs des Caraïbes reçoivent des offres de clubs européens : c'est un peu la génération de sourire, ce sourire que l'Uruguay et l'Italie ont définitivement perdu dimanche, à Dusseldorf alors que les haut-parleurs répétaient à ceux qui ne le savaient pas encore que, pour les joueurs d'Helmut Schoen, « le football, c'est la vie », pendant ce temps donc dans les vestiaires du « Rhein-Stadion », Roberto Porta, l'entraîneur uruguayen, disait, à qui voulait l'entendre : « Le football, c'était ma vie, maintenant c'est fini, je me retire, j'ai joué en Italie et en Argentine, j'ai entraîné une quantité d'équipes mais je n'ai jamais vu ça, une vraie misère ».

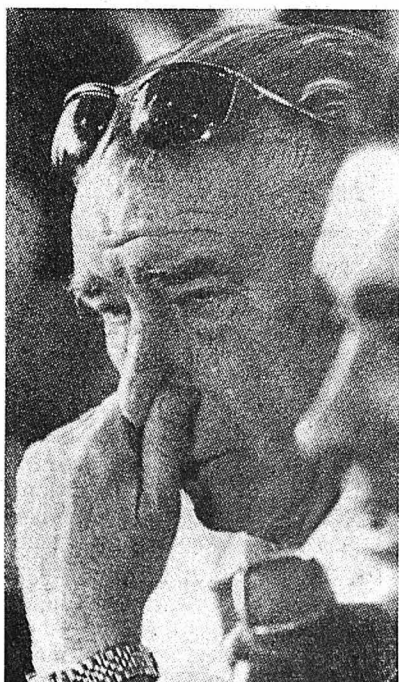
A la même heure à Stuttgart, un autre homme devait songer à la retraite : Ferruccio Valcareggi, le « maître » de l'équipe italienne. Les sup-

porters mécontents de la « Squadra » sont venus « gentiment » lui demander sa démission, ils ont rappelé aux joueurs italiens « l'agréable » souvenir de 1966 aux cris de « Corée, Corée » et les ont traités de voleurs et d'incapables, la police a dû même protéger le car des joueurs que les Tifosi déçus tentaient de prendre d'assaut et qu'ils se contentèrent ensuite de bombarder de pierres.

De notre envoyé spécial :
JACQUES STOLLER

Et tandis que les bookmakers continuaient à donner la République fédérale allemande comme favorite, les journalistes italiens arboraient dimanche soir la mine réservée aux grandes dramatiques. On doit à la vérité de dire qu'ils n'avaient pas attendu l'élimination pour adresser des critiques particulièrement vives à la « Squadra » et à ses dirigeants. Mais que leurs sombres prédictions se soient réalisées ne les consolait guère. Ils n'étaient d'ailleurs pas au bout de leurs mésaventures et certains d'entre eux se plaignaient amèrement hier de cette civilisation de l'argent, en effet, la qualification de l'Italie étant une certitude acquise bien avant le début de la Coupe du monde, la plupart des journalistes italiens avaient réservé des chambres pour toute la durée de la compétition, quand donc dimanche soir, ils trouvèrent qu'il n'y avait guère plus de raisons de rester en Allemagne et décidèrent de rentrer au pays « où ça va être la révolution », comme disait l'un d'entre eux, ils en avisèrent la direction de leur hôtel qui prit gracieusement note et refusa bien sûr de les rembourser, cela donna lieu

à des palabres du plus haut comique et le courant de sollicitude soudainement né pour la grande Italie ne suffit pas à calmer leur verbeuse indignation, ils avaient prévu que l'élimination de la « Squadra » aurait de terribles conséquences pour Valcareggi et sa troupe de « bons-à-rien », mais ils ne s'attendaient pas à ce qu'elle leur cause à eux de ces petits désagréments jamais beaucoup appréciés dans une profession où l'on ne fait pas fortune, c'est bien connu le proverbe dit : « Petites causes, grands effets ». Les journalistes italiens savent aujourd'hui que les grandes causes peuvent aussi avoir de petits effets.



L'entraîneur italien Valcareggi sur la « sellette ». (belino AP)

Voir autres informations sportives en page 19

Bulletin de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de L'IMPARTIAL dès le :

_____ je paierai par 3 - 6 - 12 mois *

Nom et prénom : _____

Domicile : _____

No - Localité : _____

Signature :

ABONNEMENTS :

3 mois Fr. 23.— ; 6 mois Fr. 44.50 ; annuellement Fr. 86.—
Compte de chèques postaux 23 - 325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.
* Biffer ce qui ne convient pas.

A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.

OFFRES D'EMPLOIS

Aimeriez-vous travailler dans le cadre vivant d'un grand magasin?

nous cherchons
vendeuse

pour notre rayon d'ameublement
(rideaux et lustrerie).

Travail intéressant et varié au sein d'une équipe dynamique. Débutante serait formée.

Nombreux avantages sociaux, dont caisse de pension, plan d'intéressement et rabais sur les achats.

Semaine de 5 jours par rotations.

Se présenter au chef du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

au printemps

KELEK S.A.

engage pour entrée immédiate ou à convenir

**MONTEURS (euses)
de mécanismes**

OUVRIÈRES en atelier

Prestations sociales modernes.

S'adresser rue de la Paix 133 ou téléphoner au (039) 23 50 23, interne 33.

Nous cherchons pour début août

jeune fille

comme vendeuse.

Débutante acceptée.

Faire offre Boucherie Indermaur, Saint-Imier, tél. (039) 41 23 90.

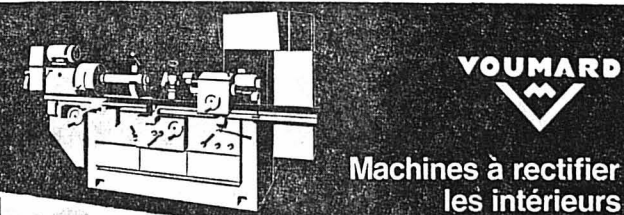
NOUS CHERCHONS
pour tout de suite ou date à convenir

SERVEUSE

pour notre BAR A CAFÉ.

Débutante acceptée. Semaine de 5 jours.

S'adresser :
Famille Marcel FASEL, Boulangerie — Tea-Room
2732 RECONVILIER, tél. (032) 91 20 25



Depuis 35 ans nous exportons dans le monde entier des machines de haute précision destinées, entre autres, à l'industrie automobile.

Pour nous permettre d'assurer notre programme de fabrication NOUS CHERCHONS pour notre usine de La Chaux-de-Fonds

**opérateurs
aléseurs**

pour centre d'usinage à commande numérique et diverses aléseuses

tourneur

ouvrier qualifié ayant quelques années de pratique pour tour parallèle

fraiseurs

pour fraiseuses Huron et Dufour

ouvrier d'atelier

pour le service d'entretien, graissage, vidange et divers travaux

NOUS OFFRONS :

des conditions de travail propres à une entreprise moderne et dynamique, en particulier :
— traitement mensuel généralisé
— horaire libre.

Notre bureau du personnel vous donnera volontiers de plus amples renseignements. En cas d'intérêt veuillez adresser vos offres par écrit ou par téléphone (039) 21 11 65 ou vous présenter le matin à VOUMARD MACHINES CO S.A., rue Jardinière 158 2300 La Chaux-de-Fonds.

VOUMARD MACHINES CO S.A.
2301 LA CHAUX-DE-FONDS SUISSE

**Vendeuse ou
auxiliaire**

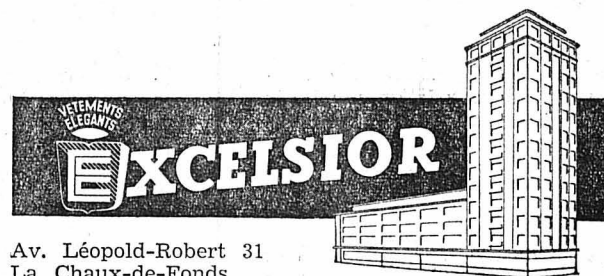
EN CONFECTION POUR DAMES

serait engagée pour tout de suite ou pour époque à convenir.

Place stable, semaine de 5 jours.

Avantages sociaux du CID.

Se présenter ou faire offres à :



Av. Léopold-Robert 31
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 33 44

**Ambitieux,
et la volonté de réussir dans la vente**

Nous vous offrons :

- une formation approfondie dans vos futures activités (connaissances de la branche pas indispensables)
- des cours de perfectionnement réguliers
- un soutien actif dans la vente
- un rayon d'activité exclusif dans le canton de Neuchâtel
- indépendance complète dans l'organisation du travail.

Vous avez :

- entre 25 et 30 ans
- une formation commerciale ou de vente
- du dynamisme et de l'intérêt général.

Une entreprise de renommée mondiale et un marché qui s'étend extraordinairement chaque année vous aident à obtenir un salaire supérieur à la moyenne et une chance d'avancement réelle. Notre formation de vente pendant un mois est le tremplin pour atteindre ce but.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres manuscrites ou de téléphoner à :
SCM (Switzerland) S.A., Bümplitzstrasse 21, 3027 BERNE
Tél. (031) 55 18 11 (W. Schmid)

SCM Pour la photocopie
dans le monde entier

iga s.a. 2615 sonvilier
boîtes de montres
tél. 039 / 4112 62

PLACES STABLES pour

ÉTAMPEURS

sont à repourvoir.

Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Déplacements pour Saint-Imier et Courtelary prévus.

Le chef du personnel recevra volontiers votre visite ou appel téléphonique.

**Personnes
de confiance**

SONT CHERCHÉES.

Travaux agréables, propres et faciles.

Horaires réduits sur demande.

Se présenter à la Manufacture de Ressorts NERFOS, Serre 134, La Chaux-de-Fonds.

Tél. (039) 22 14 57.

Internat scolaire du Val-de-Ruz
cherche pour le 1er septembre ou à convenir :

EMPLOYÉE DE BUREAU

bonne dactylo, capable de travailler seule et de collaborer avec la direction et d'administrateur.

Faire offres accompagnées de la documentation usuelle sous chiffre DS 14500 au bureau de L'Impartial.

« L'IMPARTIAL » est lu partout et par tous

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL »

114

RUMER GODDEN

**LA BATAILLE DE
LA VILLA FIORITA**

ROMAN

Traduit de l'anglais par Catherine Grégoire

Copyright by Editions Albin Michel, Paris
et Cosmopress, Genève

Arrivé à ce point de son récit, la voix de Fanny se brisa et Caddie n'en saisit plus que les mots, « touffe d'herbe... lauriers-roses... grimpé jusqu'à la route. L'un de ces gros camions... deux hommes... l'un est resté avec Hugh, l'autre est allé à Limone... Un médecin est venu en bateau chercher Pia... on nous a prévenus. »

« Est-ce que Hugh est blessé ? »

« Des contusions, des égratignures et la commotion... Le docteur Isella lui a donné un somnifère. »

Contusionné et commotionné, rien de plus. Il y eut un silence, puis Caddie posa la question qu'elle devait poser :

« Où est Rob ? »

« Rob est parti. »

« Parti ! »

Caddie ne s'était pas trompée. C'avait été un appel au secours.

Fanny étendit la main, tâtonnant comme une aveugle.

« Caddie. Aide-moi. Aide-moi. »

CHAPITRE XVIII

Jadis, lorsqu'ils avaient gagné une bataille, les conquérants emmenaient en captivité leurs ennemis vaincus. Hugh et Caddie avaient l'impression d'agir de même.

« Allons-nous retourner à l'appartement ? » interrogea Caddie.

« Je suppose que oui. Il vaudrait mieux que j'envoie un télégramme à Père. » Hugh était aussi lent qu'il avait été vif naguère. Chaque pensée semblait lui coûter un effort.

« Est-ce que Mère va habiter l'appartement ? »

« Je ne sais pas. Je pense que ça dépendra de Père. »

« Où pourrait-elle aller ? »

« Nous pouvons la conduire à l'hôtel », mais Hugh avait l'air aussi désespéré que Caddie elle-même. Ni l'un ni l'autre ne savait que faire de Fanny, qui n'était plus que l'ombre d'elle-même.

Ils avaient dû attendre vingt-quatre heures. Ce ne fut qu'au début de l'après-midi que Hugh ouvrit les yeux.

Il les ouvrit tout grands, comme s'il voyait

la chambre ou la villa pour la première fois, mais, en fait, il était réveillé depuis longtemps. Il s'était d'abord réveillé vers dix heures et avait écouté le silence de la maison, un silence qui avait trouvé son écho en lui. Il ne luttait plus, maintenant, il ne ressentait plus aucune angoisse. Lorsque Fanny, amenée par le docteur Isella, s'était penchée sur lui, il n'avait rien senti. Quand Giulietta était entrée pour fermer les persiennes à cause du soleil et lui apporter un verre d'eau fraîche, il n'avait même pas eu l'idée de se retourner dans son lit. Ce n'étaient que Fanny et Giulietta. Pourquoi ? « Pourquoi ce changement subit ? » se demandait-il. Était-ce dû, comme le prétendaient certains gens, au fait qu'il avait failli mourir ? Toute sa vie, Hugh se souviendrait de l'étreinte mortelle de l'eau ; ce froid liquide était dans ses os — mais non, ce n'était pas cela qui l'avait changé. C'était quelque chose de mystérieux, en rapport avec Pia. Il ne cessait d'avoir devant les yeux la vision horrible de son visage inconscient, lorsqu'elle était étendue sur les rochers. « Je croyais l'avoir tuée. »

Il avait été courageux, lui avait-on dit, et il avait répondu, d'un ton brusque : « Ce n'était pas du courage. C'était de l'instinct et de l'entraînement », mais il avait menti. C'était cette curieuse façon qu'avait Pia de l'encourager à mieux faire, à se montrer plus fort qu'il n'était en réalité, et il savait qu'il n'aurait jamais pu la lâcher, même s'il avait dû se noyer avec

elle. « J'aurais préféré me noyer avec elle », se dit-il avec surprise, car il ne se rappelait pas que quelqu'un ait jamais eu plus d'importance à ses yeux que lui-même. Fanny, Caddie, il les aimait, bien sûr, mais la petite Pia ! « C'est drôle, je ne savais pas que je l'aimais vraiment », songea-t-il. En fait, cette tendresse semblait lui avoir conféré une étrange indépendance à l'égard de Fanny et de Giulietta — « et de Raymond ? » aurait-il pu demander. Puis il comprit que ce n'était pas vrai : il ne serait jamais libéré de Raymond, mais par un processus mystérieux, Raymond avait repris sa vraie place, sa véritable perspective. Tout cela le remplissait de perplexité, et, « Je n'y comprends rien », dit Hugh.

Il y avait une personne qui aurait pu lui expliquer — il songeait à cela vers le soir, alors que sa migraine s'était atténuée — la seule personne qui aurait parlé et non prêché et quand Caddie entra — elle servait d'agent de liaison entre le rez-de-chaussée et le premier étage, entre la chambre à coucher et le cabinet de toilette — Hugh croassa : « Caddie ? »

« Oui, Hugh ? »

« Je voudrais voir Rob. »

« Ce n'est pas possible. Il est parti. »

« Parti ? » Hugh avait du mal à parler, à cause de ses lèvres fendues et de son visage tuméfié. « Pourquoi est-il parti ? »

(A suivre)

Le FC La Chaux-de-Fonds et la future saison

Nouveau départ et nouvelle gestion financière

Bien que l'intérêt des fervents du football se porte actuellement vers les championnats du monde, les supporters du FC La Chaux-de-Fonds attendaient avec une certaine inquiétude des nouvelles du Club de la Métropole horlogère. Désireux de mettre fin à des bruits aussi nombreux qu'erronés, un sympathique « trio » — toutes les bonnes choses vont par trois dit-on — nous avait convié hier à une séance d'information. C'est avec l'accord des présidents d'honneur et des dirigeants actuels que ces trois membres ont repris en charge la direction du club avec les fonctions suivantes: M. Pierre-Albert Perret-Gentil, président administratif; M. André Schopfer, président de la Commission financière et M. André Vogt, président technique. Décisions qui devront toutefois être ratifiées au cours d'une prochaine assemblée extraordinaire. Ces trois membres dévoués travailleront en parfaite entente dans l'intérêt du club avec des buts bien précis.

Buts principaux

C'est avant tout la question financière qui a occupé les « nouveaux » responsables et un programme en trois points a été établi:

- En premier lieu il s'agira désormais de combler le déficit (inévitables) d'exploitation par d'autres moyens que la « vente » de joueurs. Précisons que le déficit de la saison écoulée n'est pas supérieur — il est en fait raisonnable — à celui de nombreux autres clubs suisses.

- Dès lors il convenait de trouver les moyens d'atteindre ce but et c'est à cette tâche que se sont attachés MM. Perret-Gentil, Schopfer et Vogt. Il a été décidé de créer, en cours de la saison, une société anonyme ce qui éviterait les « crises » survenues avec l'apparition d'apports privés ou trop restreints (un seul ou deux « mentors »). Cette société anonyme sera ouverte à toutes les situations sociales ce qui permettra au FC La Chaux-de-Fonds d'être véritablement le club de toute une région.

- On espère ainsi créer un « Commonwealth » jurassien. Cette solution permettrait de conserver les

joueurs talentueux de la région qui pourraient ainsi s'épanouir au sein du club.

En un mot comme en cent, le « trio-directeur » entend désormais modifier la structure du club qui deviendrait un « acheteur » et non plus un « vendeur », ceci afin que le FC La Chaux-de-Fonds retrouve très rapidement une place en vue parmi les grands du football helvétique! Place que le club de la Métropole horlogère mérite incontestablement au vu de ses glorieux antécédents.

Au travail...

Inutile de préciser, avant de conclure, que ces membres dévoués se sont mis immédiatement au travail

pour atteindre leur objectif, mais aussi afin de présenter une équipe valable pour la future saison. Des tractations sont en cours actuellement, mais il est encore trop tôt pour citer des noms... rien n'ayant encore été signé par les responsables chaux-de-fonniers jusqu'à ce jour!

Comme on le voit, ça bouge du côté de la Charrière. Il est donc à souhaiter que les supporters du club restent fidèles à leurs couleurs et surtout qu'ils se rendent en masse compacte aux futurs matchs afin d'y soutenir ceux qui ont à cœur de maintenir le nom du FC La Chaux-de-Fonds parmi les grands.

André WILLENER

La Suisse et les championnats mondiaux d'escrime

Deux Chaux-de-Fonniers sélectionnés

D'entente avec le comité national pour le sport d'élite, la Fédération suisse d'escrime a procédé à la sélection de ses « tireurs » pour les championnats du monde de Grenoble (16-28 juillet). Pour le tournoi de l'épée, l'équipe helvétique sera privée de Peter Loetscher (Zurich) et Guy Evéquo (Sion) qui ont renoncé volontairement à leur sélection. Exceptionnellement une équipe a aussi été mise sur pied pour le tournoi de fleuret bien que deux concu-

rents masculins et deux dames aient satisfait aux exigences demandées. Voici les « tireurs » retenus:

Messieurs. — Epée: Alex Bretholz (Zurich), Daniel Giger (Berne), Christian Kauter (Berne), Michel Poffet (La Chaux-de-Fonds), François Suchanecki (Bâle). — Fleuret. — Jean-Blaise Evéquo (Sion), Patrice Gaille (La Chaux-de-Fonds), Ernest et Michel Lamon (Sion).

Tennis: début à Wimbledon

Plus de 25.000 spectateurs, record pour une journée d'ouverture, sont venus assister aux premières rencontres qui ont été conformes à la logique. Toutes les têtes de série ont passé le cap du 1er tour, du moins celles qui étaient en lice. Déjà trois fois vainqueur de Wimbledon par le passé, l'Australien John Newcombe (No 1) a fait grosse impression, notamment au service, écrasant le Français Goven en trois manches. Son compatriote Ken Rosewall, qui aura 40 ans en novembre, trois fois finaliste, a effectué lui aussi une entrée remarquée en infligeant une sévère défaite à Phillips-Moore.

Manuel Orantes, finaliste il y a une semaine à Paris, a également tenu la vedette en disposant facilement de l'Américain Solomon. En revanche Bjorn Borg, vainqueur des Internationaux d'Italie et de France cette saison, Ilie Nastase et Tom Okker ont éprouvé passablement de peine pour venir à bout de leurs adversaires, Graham Stilwell, Jiri Hrebec et Denis Ralston.

Ces championnats internationaux ont bien débuté pour le Suisse Petr Kanderl. Dans le premier tour du simple messieurs, le champion suisse a en effet battu le Mexicain Marcelo Lara, en trois sets. Ce dernier, qui est âgé de 27 ans, joue en Coupe Davis pour son

pays depuis 1966. Kanderl l'a emporté en trois sets, 4-6, 8-6, 6-2 et abandon.

La « foire aux joueurs » est ouverte

L'unité monétaire est le million de francs!

La Coupe du monde donne lieu, parallèlement, à une véritable « foire » aux joueurs. Présidents de clubs, délégués dûment mandatés, impresari, tous le carnet de chèques en poche, prennent des contacts, entendent des pourparlers et, parfois, concluent des accords. Le montant des transactions n'est, dans la plupart des cas, pas annoncé. Lorsque des sommes sont avancées, elles sont « colossales ». Sur le marché, l'unité monétaire est le million de francs.

Vedettes et inconnus

La demande porte aussi bien sur des « vedettes » confirmées que sur des éléments pratiquement inconnus il y a quelques semaines comme l'avant-centre australien Adrian Alston ou le gardien haïtien Henry Francillon. Elle est très forte dans le secteur sud-américain, les joueurs trouvant dans les offres qui leur sont faites des conditions nettement supérieures à celles de leur pays. Elle est vive en ce qui concerne la Hollande — en particulier dans l'effectif d'Ajax Amsterdam — et la Yougoslavie, traditionnellement pays de

« diaspora » dans le monde du football. Elle porte également sur certains représentants « inédits » en championnat du monde: Zaïre, Haïti, Australie. Elle émane le plus souvent de grands clubs italiens, espagnols, français et allemands.

Les fluctuations sur le marché sont nombreuses et souvent contradictoires. Ce qui paraît acquis un jour ne l'est plus le lendemain. Il en est ainsi semblé-t-il pour le Brésilien Paolo Cesar Lima (Flamengo de Rio), annoncé à l'Olympique de Marseille pour environ 3.300.000 francs français mais qui depuis aurait signé à meilleur compte pour Botafogo de Rio.



Ils aimeraient bien récidiver ce geste... lors de la finale! A gauche Beckenbauer et à droite le capitaine de l'Allemagne de l'Est Bransch.

Les « vendus »...

Les transferts qui, à ce jour, ont été réalisés ou sur le point de l'être sont ceux:

- Du Hollandais Johann Neeskens (Ajax), qui rejoint son compatriote J. Cruyff au FC Barcelone (8.800.000 ff.).
- De l'Argentin Hugo Bargas au FC Nantes à Betis Séville.
- Du gardien yougoslave Esad Dujalic à St-Etienne.
- Du demi yougoslave Kirik Dojcinovski, qui rejoint Ilija Petkovic au FC Troyes.
- Du gardien suédois Ronnie Hellstroem (Hammarby), qui a signé au FC Kaiserslautern, où il retrouvera ses compatriotes Bo Magnusson et Roland Sandberg.
- Henri Francillon, le gardien « volant » de l'équipe d'Haïti qui s'est particulièrement distingué au cours des trois premières rencontres de la Coupe du monde, a signé un contrat de deux ans avec Munich 1860, un club de 2e division. Les termes du contrat n'ont pas été révélés.
- De l'avant-centre haïtien Emmanuel Sanon, qui a signé pour le FC Anvers.
- Le Hollandais Johan Rep (Ajax) — tout comme Ruud Krol, annoncé à Anderlecht — a finalement résigné dans son club, dont l'offre a été supérieure au million de francs proposé par le club belge.

Le défi!

Le FC La Chaux-de-Fonds possède un passé glorieux que personne n'oserait lui contester. L'empreinte de dirigeants à grande envergure, des joueurs dont les qualités naturelles faisaient merveille, ont laissé des souvenirs impérissables à toute une génération. En nous faisant l'interprète de tous ceux qui ne l'ont pas oublié, nous leur disons encore, merci!

Le triomphe du bon sens

Les vicissitudes de ces sept dernières années, ont accentué le déclin du FC La Chaux-de-Fonds, pour le projeter où vous savez. Nous ne ferons pas le procès des responsables, nous admettrons qu'à un degré moindre, nous le sommes aussi. Conscients de cet état de chose, quelques anciens dirigeants de la période glorieuse, des dirigeants actuels et des gens nouveaux ont compris qu'à se complaire dans les accusations, les rancunes, la morosité et la causticité, la situation du FC La Chaux-de-Fonds ne ferait que s'aggraver.

Un travail d'équipe pour une grande famille

N'en déplaise aux esprits chagrins qui se gargarisent des petites rognons du passé. Afin de sauvegarder l'intérêt du football dans notre ville et l'attachement de notre jeunesse pour ce sport, la nouvelle équipe du FC La Chaux-de-Fonds s'engage à tout mettre en œuvre, pour que son équipe fanion retrouve sa place en ligue nationale A, et se hisse par lui l'élite du football suisse.

Pour atteindre son objectif, on a besoin de la confiance et d'un appui massif de toute la population, de ses supporters et amis. Il y a vingt-sept ans, le FC La Chaux-de-Fonds était relégué et l'année suivante, grâce à l'enthousiasme et la fidélité du public, il retrouvait sa place en ligue nationale A, et remportait la Coupe suisse.

Les responsables et joueurs du club local sont prêts à relever le défi, au public chaux-de-fonnier d'en faire de même, et La Charrière retrouvera sa grande famille.

A. Schopfer

Potins... de Francfort à Munich

- Les Australiens ont été agréablement surpris en recevant un télégramme de la Fédération de l'Allemagne de l'Est: ils sont invités à aller disputer plusieurs matchs en RDA en 1975.

- Le soir de leur défaite contre le Brésil, les joueurs du Zaïre ont été autorisés pour la première fois depuis leur départ de Kinshasa à faire des excès de table et surtout à boire de l'alcool. Partis depuis près de deux mois, ils rallieront leur pays demain.

- Après avoir dirigé le match d'ouverture, Rudolf Scheurer a été désigné une deuxième fois par la Commission des arbitres de la FIFA. Il sera le

directeur de jeu de la rencontre Allemagne de l'Est - Hollande, le 30 juin, et fonctionnera, de plus, comme juge de touche le 3 juillet à l'occasion de Pologne - Allemagne de l'Ouest.

- L'équipe de RFA s'est montrée la plus correcte au cours des matchs du premier tour et est nettement en tête du trophée du fair-play, aucun de ses éléments n'ayant reçu d'avertissement ou été expulsé. Chaque équipe peut obtenir une note maximum de cinq points par match. Les Allemands de l'Ouest sont les seuls, après trois rencontres, à en totaliser 15. En seconde position vient la Bulgarie, l'Italie et la

Pologne avec 13. Les dernières places sont occupées par l'Uruguay, Haïti et le Zaïre qui ont eu des joueurs expulsés ou suspendus.

- L'équipe d'Italie, éliminée de la Coupe du monde par la Pologne, est rentrée hier en fin d'après-midi à Milan. A l'aéroport de Malpensa, un important service d'ordre avait été mis en place pour éviter d'éventuels incidents. Les joueurs et les dirigeants italiens ont pris place dans un autocar qui stationnait au bas de l'échelle de coupée et qui a pris immédiatement la route à destination de Milan escorté par des véhicules de police.



A l'aéroport de Milan, la foule a été retenue à distance... (belino AP)

Jésus-Christ est le même hier, aujourd'hui et pour toujours!

Tabernacle du Seigneur - Rue de l'Est 6, La Chaux-de-Fonds

MARDI 25, MERCREDI 26 et JEUDI 27 JUIN
Chaque soir à 20 heures

LUMIÈRE SUR LA BIBLE

Conférences du pasteur Fernand FAIT
Entrée libre - Prière pour les malades

**NOTRE OFFRE DU MOIS!
A VENDRE**

Dans un merveilleux petit village de la Riviera vaudoise avec vue sur le lac et les montagnes.

Studios : Fr. 84 000.—
2 pièces : Fr. 105 000.—
3 pièces : Fr. 119 000.—

Renseignez-vous sans tarder.
Hypothèques à disposition.

PROMOTION, CONSTRUCTION, VENTE

le spécialiste de la copropriété

DAGESCO sa

5 bis ch. des Trois-Rois
021 20 28 61
Lausanne

agence: Grand-Rue 83, Montreux 021/62 35 81

A VENDRE parcelles de

terrain

2065 et 1291 m2. Combe-Grieurin. Zone de maisons familiales. S'adresser: Etude Maurice FAVRE, Avenue Léopold-Robert 66, tél. (039) 23 73 24 ou Gilbert L'HÉRITIER, rue Numa-Droz 161, tél. (039) 23 89 72.



L'annonce, reflet vivant du marché



Pour bébé, le journal c'est avant tout des chapeaux pointus, des cocottes, des avions. Plus tard, il découvrira le vrai journal, celui dont papa ne peut se passer. Celui qui, avec l'actualité quotidienne, offre l'éventail incomparable de tout un marché riche et divers.

On vient de toute la **RÉGION** choisir ses **PULLS!**
C'est ça le **SUCCÈS** des beaux **PULLS...**
de la chemiserie **TRIANON** 22, avenue Léopold-Robert

Les Pionniers

Meyer Levin

L'histoire tumultueuse de la naissance d'Israël dans un livre immense et passionné. Un livre relié, jaquette couleurs, 677 pages. No 100 106 Fr. 18.- (1)

ex libris

ZOPPAS

la machine à laver

SUPER-automatique 5 kg. 220 ou 380 V. tambour acier inoxydable 8 programmes de lavage au prix discount de

798.- net



Distributeur officiel

Service assuré par nos soins

Des centaines de clients satisfaits

TOULEFER S.A.

Quincaillerie

Place de l'Hôtel-de-Ville

Tél. (039) 23 13 71

FRIGOS ZOPPAS 298.- net

NOUVEAUTÉ

HANGARS MÉTALLIQUES MIXTES

dimensions : 40 x 20 ; 30 x 16 ; 25 x 13
S'adresser à Corminboeuf Gérard, constructions métalliques, 1564 Domdidier. Tél. (037) 75 19 47.

ECONOMISEZ

vos mazout avec un brûleur moderne, bien réglé !

ECONOMISEZ

vos mazout avec une chaudière poly-combustibles moderne, à haut rendement !

UN CHAUFFAGE MODERNE GARANTIT UN RENDEMENT SUPERIEUR

Economie jusqu'à 20 % !

Etudes, devis, conseils par notre bureau technique

SÉBASTIEN CHAPUIS

S.A. Chauffages centraux Girardet 45 Tél. 31 14 02 LE LOCLE

BILLY GRAHAM à Lausanne

à l'occasion de

LAUSTADE 74

Dimanche 21 juillet dès 15 heures au stade olympique

Bienvenue à :

LAUSTADE, grande rencontre d'évangélisation au Stade Olympique de Lausanne dans le cadre du Congrès International pour l'Évangélisation Mondiale.

Réservez dès à présent cette date!

Billy Graham et trois évangélistes, venant du tiers monde et du Japon, nous parleront de Jésus-Christ à l'œuvre dans le monde et de ce qu'il veut faire pour chacun d'entre nous.

Tous à Lausanne le 21 juillet 1974



COMMUNE DE FLEURIER

LES SERVICES INDUSTRIELS

engagent

monteurs-électriciens

Semaine de 5 jours.

Caisse de retraite.

Traitement selon règlement du personnel communal,

Pour tous renseignements, s'adresser à M. André PASCHE, chef des Services industriels, tél (038) 61 10 59.

Les offres accompagnées de certificats sont à adresser au Conseil communal de Fleurier, sous pli fermé portant la mention « Postulation ».

CONSEIL COMMUNAL



INSTRUCTION PUBLIQUE

Université de Neuchâtel

FACULTÉ DES SCIENCES

MISE AU CONCOURS

Un poste de

professeur assistant de biologie

à l'Université est mis au concours.

Entrée en fonction: 1er octobre 1974.

Charge: complète.

Traitement: légal.

Obligations: le service à assurer comprend:

— un enseignement propédeutique de la biologie animale aux étudiants en médecine;

— une participation à l'enseignement de la zoologie générale, soit:

a) biologie marine

b) participation au cours « Ethnologie et Faunistique ».

Le doyen de la Faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel fournira les renseignements complémentaires désirés.

Adresser, jusqu'au 10 juillet 1974, les candidatures avec curriculum vitae, travaux et références, au Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel, Château, 2001 Neuchâtel.

Entreprise de mécanique de La Chaux-de-Fonds

CHERCHE

UNE SECRÉTAIRE

pour CORRESPONDANCE ALLEMANDE, au bénéfice d'une solide formation théorique et de bonnes connaissances pratiques.

Travail intéressant et varié en petite équipe.

Horaire libre.

Faire offres sous chiffre FV 14588, au bureau de L'Impartial.

En ayant recours aux colonnes de L'IMPARTIAL, vous assurez le succès de votre publicité

SAINT-IMIER**Les cinquante ans
du « Petit Choralien »**

Le sympathique mensuel de l'Union chorale de Saint-Imier compte déjà 50 ans d'une existence utile au service de la Société et de ses membres, de ses amis et fidèles lecteurs aussi.

Dans une jolie plaquette, de fort bon goût, M. Henri Weibel, son rédacteur dans un style agréable évoque le demi-siècle du « trait d'union » amical du « Petit Choralien ».

M. Henri Weibel en feuilletant la collection du mensuel a revêtu un long film coloré de la vie de l'« Union chorale ».

Il rend hommage à tous ses collaborateurs qui ont donné vie au « Petit choralien », lui donnant la mission d'apporter régulièrement le message choralien aimé et apprécié.

Et si M. Henri Weibel seul rédacteur à tenir la plume depuis un demi-siècle a remercié chacun, n'oubliant que lui-même, le président de l'importante société, M. Edgar Huguenin, a réparé cet « oubli » de la façon la plus heureuse. (ni)

L'AMICALE**DES CONTEMPORAINS 1908**

a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de leur camarade et ami

Marcel MATTHEY

(dit claxon)

survenu après une longue et pénible maladie.

Rendez-vous des membres au crématoire.

**L'UNION INSTRUMENTALE
LE LOCLE**

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur
Georges GRANGER**

membre honoraire de la Société et vétéran cantonal.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

**La Société Fédérale
de Gymnastique
ANCIENNE SECTION**

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur
Jean-Pierre
OVERNEY**

membre honoraire et banneret d'honneur

dont elle gardera le meilleur souvenir.

**LES
CONTEMPORAINES 1917
LE LOCLE**

ont le chagrin de faire part du décès de

**Mademoiselle
Edwige BERTHOUD**

amie et compagne, dont elles garderont le plus beau souvenir.

IN MEMORIAM**Jean MOSER**

1973 - 25 juin - 1974

Un an déjà que tu nous as quittés, mais ton souvenir reste à jamais dans nos cœurs. Il ne se passe pas un jour sans que tu ne sois parmi nous.

Ton épouse
Tes enfants

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

SAINT-AUBIN

Elle ne viendra plus vers nous
mais nous irons vers elle.

Monsieur Jean Leuba, à Saint-Aubin ;
Madame et Monsieur René Bois-Leuba, à La Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Philippe Bois et leurs enfants Manon et Matthieu, à Cormondrèche ;

Monsieur et Madame Pierre-Alain Bois, à La Chaux-de-Fonds ;
Mademoiselle Elisabeth Leuba, à Saint-Aubin ;
Madame Hélène Leuba, à Chambrelieu ;
Les petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Albert Mojon ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu César Leuba ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Albert Amstutz,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame**Jean LEUBA****née Léa MOJON**

leur très chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, cousine et parente, que Dieu a reprise à Lui, après une longue maladie, dans sa 92^e année.

SAINT-AUBIN, le 24 juin 1974.

Père mon désir est que là où je
suis ceux que tu m'as donnés y
soient aussi avec moi.

Jean 17, v. 24.

Le soir étant venu, Jésus leur dit :
Passons sur l'autre rive.

Marc 4, v. 35.

L'incinération aura lieu au crématoire de La Chaux-de-Fonds le
mercredi 26 juin, à 11 heures.

Culte au temple de Saint-Aubin à 9 h. 30 où le corps sera déposé.

Domicile mortuaire :
Hôpital de La Béroche, 2024 Saint-Aubin.

En souvenir de la défunte veuillez penser à l'Hôpital de La Béroche,
ccp. 20-363.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



Repose en paix cher papa et grand-
papa.

Monsieur et Madame Henri Berdat-Schmid et leurs enfants François
et Noëmi, à Genève ;

Madame Suzanne Berdat, à Genève ;

Madame et Monsieur Lucien Barbieri-Hofmann, à Genève,

Mademoiselle Christine Hofmann, à Genève ;

Madame Alice Lecoultre ;

Mademoiselle Adrienne Berdat, à Delémont,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part
du décès de

Monsieur**Louis BERDAT**

leur cher et regretté papa, beau-père, grand-papa, frère, cousin, parent
et ami, enlevé à leur tendre affection, lundi, dans sa 81^e année, des
suites d'un accident.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 24 juin 1974.

L'incinération aura lieu mercredi 26 juin.

Culte au crématoire, à 15 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : 18, rue de l'Est.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LE LOCLE

Que ton repos soit doux comme
ton cœur fut bon.

La famille et les amis de

Monsieur**Georges GRANGER**

ont le chagrin de faire part de son décès survenu subitement, à l'âge
de 71 ans.

LE LOCLE, le 24 juin 1974.

Le culte et l'incinération auront lieu mercredi 26 juin, à 14 heures,
au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille : Girardet 22, 2400 Le Locle.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Les fleurs TURTSCHY

GERBES ET COURONNES

Avenue Léopold-Robert 59
Tél. (039) 22 40 61

En cas de décès: R. Guntert

NUMA-DROZ 6
Téléphone jour et nuit 039/22 44 71
PRIX MODÉRÉS

BOLE et LE LOCLE

Ma grâce te suffit.
II Corinthiens 12, v. 9.

Madame veuve Henri-Edmond Robert-Rupit et son fils :
Monsieur Paul-Henri Robert, au Locle ;
Mademoiselle Rose-Aimée Robert au Locle ;
Mademoiselle Marguerite Robert, au Locle ;
Madame et Monsieur Willy Kunz-Robert, leurs enfants et petits-enfants,
à Oberhelfenschwil, Riehen et Ganterschwil ;
Les descendants de feu Henri-Eugène Robert-Vuilleumier ;
Les descendants de feu Giacomo Bonomi-Seiler, en Suisse, au Canada et
au Brésil,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin d'an-
noncer le décès de

Monsieur**Edmond ROBERT**

leur très cher et regretté beau-père, grand-papa, oncle, beau-frère,
cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, à l'âge de 81 ans, après
une courte maladie.

BOLE et LE LOCLE, le 23 juin 1974.

L'incinération aura lieu mercredi 26 juin, à 10 heures, au crématoire
de La Chaux-de-Fonds.

Culte à 9 heures, à la Maison de paroisse du Locle.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille : Madame Henri-Edmond Robert, Raya 3,
2400 Le Locle.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.



Madame Piera Locatelli, à Mazzoleni, Italie ;

Madame et Monsieur Jean Perrucchini-Locatelli et leurs enfants, à La
Ferrière ;

Madame Maria Locatelli et ses enfants ;

Monsieur et Madame Sérafino Locatelli, à Reconviiler ;

Monsieur Franco Locatelli, à Mazzoleni, Italie,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du
décès de

Monsieur**Innocente LOCATELLI**

leur cher et regretté époux, père, beau-père, grand-père, frère, oncle,
cousin, parent et ami, que Dieu a repris subitement à Lui, le 24 juin
1974, dans sa 65^e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 24 juin 1974.

L'inhumation aura lieu à Mazzoleni, Italie (Bergame), le jeudi 27
juin 1974, à 10 heures.

Une messe sera célébrée en l'église du Sacré-Cœur, le mardi 25
juin, à 20 heures, où le corps repose.

Domicile de la famille : M. Jean Perrucchini, 2333 La Ferrière.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE L'ENTREPRISE**BIERI & GRISONI S. A.****La Chaux-de-Fonds**

ont le pénible devoir de faire part du décès survenu le 24 juin 1974, de

Monsieur**Innocente LOCATELLI**

notre fidèle collaborateur depuis plusieurs années.

Nous garderons un souvenir particulièrement reconnaissant.

Une messe de requiem a lieu à l'église du Sacré-Coeur, mardi 25 juin
1974, à 20 heures.

**MONSIEUR ET MADAME
PIERRE GRANDJEAN-FELLHAUER,****MONSIEUR ET MADAME
ROGER WERMEILLE-GRANDJEAN,**

très touchés des témoignages de sympathie qui leur ont été adressés,
expriment à toutes les personnes qui les ont entourés, leur reconnais-
sance.

